

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE



MAIRIE DE
CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS
31620

PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE

- Juin 2022 -

SOMMAIRE

1) LETTRE D'INTENTION	page 3
2) INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	page 4
3) BILAN : ÉVALUATION DU PEDT 2018-2021	page 5
4) CONTEXTE ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC	page 10
4.1 – Les données démographiques	
4.2 – Situation de la Commune	
4.3 – Les écoles	
4.4 – Les services périscolaires et extrascolaires	
4.5 – Les rythmes éducatifs	
4.6 – Atouts et contraintes du territoire	
4.7 – En résumé	
5) PÉRIMÈTRES DU PEDT	page 18
6) LE CONTENU DU PEDT	page 19
Axe 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants	
Axe 2 : Renforcer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement	
Axe 3 : Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants et des familles	
7) ANNEXES	
7.1 – COPIL avril 2022 ?	
7.2 – Grille tarifaire applicable au 7 juillet 2021	
7.3 – Exemple de projet pédagogique ?	

LETTRE D'INTENTION

La Commune de Castelnau d'Estrétefonds souhaite formaliser un nouveau Projet Éducatif Territorial en tant qu'outil de partage et de structuration de l'action des acteurs éducatifs sur l'espace communal.

Comme le précédent, ce projet entend répondre avant tout à l'esprit de la circulaire interministérielle n° 2013-036 du 20 mars 2013 relative à la mise en place des PEDT :

« Mobiliser les ressources du territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Contribuer à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. »

La répartition des compétences entre la Communauté de Communes du Frontonnais et les communes membres en matière de petite enfance, enfance, et jeunesse n'a pas évolué depuis la création de l'intercommunalité. Par conséquent, seule l'enfance demeure dans les axes de développement de notre nouveau projet : élèves des écoles maternelles et élémentaires, services périscolaires et extrascolaires.

Fort des résultats positifs, les actions déjà proposées dans le PEDT précédent seront reconduites en particulier celles qui favorisent l'éducation et l'épanouissement des enfants ainsi qu'une sensibilisation à tous les enjeux environnementaux.

La crise sanitaire et sociale que nous vivons depuis plus de 2 ans nécessite de poursuivre nos efforts dans l'accueil des enfants, mais aussi de réorienter certains objectifs en faveur du vivre ensemble (Respect des règles en milieu collectif), de l'accompagnement des familles (Parentalité) et de l'inclusion (Handicap), dans la limite de nos capacités.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Collectivité porteuse

Mairie de Castelnau d'Estrétefonds

Maire

Madame Sandrine SIGAL

Adjoint chargé des affaires scolaires, enfances et jeunesses

M. Laurent MARTY

Commission enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse au 18 février 2022 :

M. Laurent MARTY, Mme Nadine ABAD, Mme Laure ALIS, Monsieur Olivier ARNAUD, Mme Sandrine DIU, Mme Valérie LE GAC, Mme Cora MARROT-NATIVEL, Mme Monique MARCONIS, Mme Véronique ROBIN, Mme Patricia SEGALA, Mme Roberte SMIDTS.

Comité de pilotage PEDT

- Mme. le Maire
- L'adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires
- Les membres de la Commission école-périscolaire-jeunesse
- La directrice du Pôle Enfance Education
- Le coordinateur enfance
- Les directrices des écoles
- Les représentant(e)s des Associations de Parents d'Élèves
- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Un représentant de la DDSC
- Mme la conseillère technique de la CAF
- Le Centre d'Animation Jeunesse

Groupe de travail PEDT

- L'adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires
- Les membres de la Commission école-périscolaire-jeunesse
- La directrice du Pôle Enfance Education
- Le coordinateur enfance
- Les directrices des écoles
- Les représentant(e)s des Associations de Parents d'Élèves

Contact

M. Romain COSTE, coordinateur enfance

Téléphone : 05 61 35 00 13 / Télécopie : 05 34 27 05 28 / coordination@mairiecastelnau.fr

Durée proposée du PEDT

3 ans (septembre 2022 – août 2025)

BILAN - ÉVALUATION DU PEDT 2018-2021

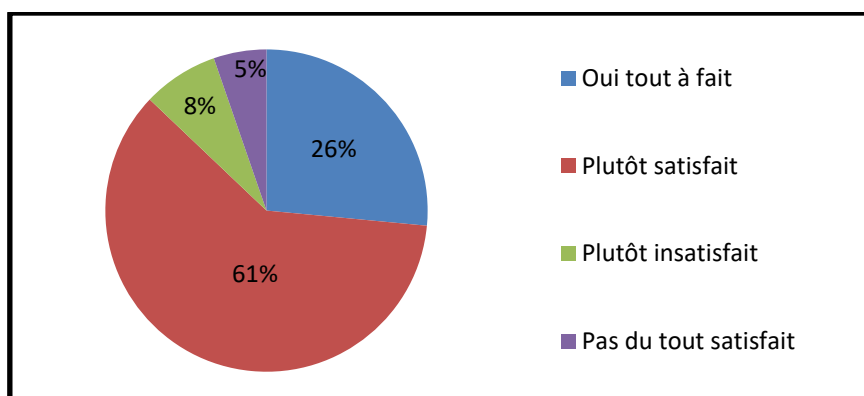
Questionnaires à destination des familles

Suite au comité de pilotage qui s'est tenu en juin 2019, il a été décidé de lancer une enquête de satisfaction auprès des usagers.

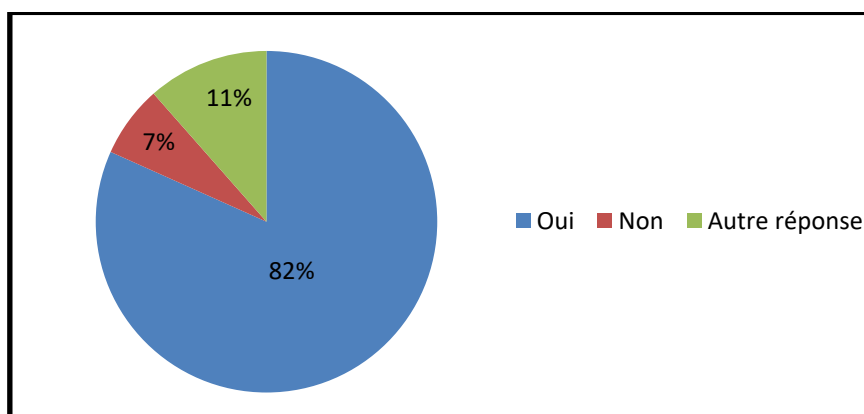
Une série de questions portait sur les rythmes éducatifs et l'organisation des accueils périscolaires. 136 familles ont répondu, avec une répartition proportionnelle au nombre d'enfants scolarisés dans chaque école.

Les résultats, présentés ci-dessous, montrent que les usagers se disent globalement satisfaits de l'organisation de la semaine scolaire (4,5 jours d'école) et du fonctionnement des services périscolaires.

Êtes-vous satisfait de l'organisation des différents temps éducatifs (horaires, articulation temps scolaire/périscolaire, temps scolaire le mercredi matin, pause méridienne, etc.) ?



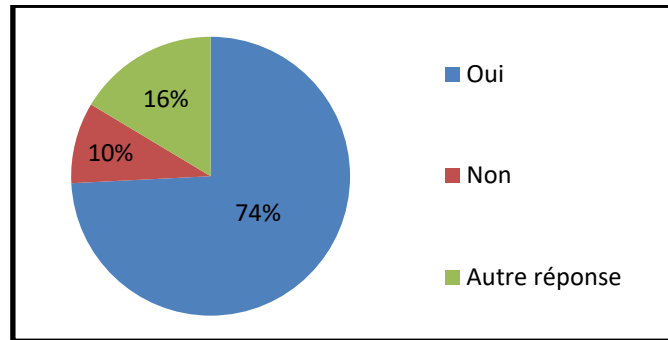
Trouvez-vous que les transitions entre les différents temps scolaires et périscolaires sont bien organisées et sécurisées ?



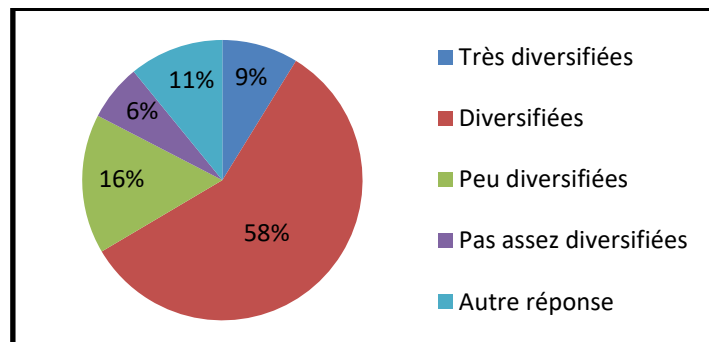
En lien avec l'axe 1 du PEDT, nous constatons que 87 % des usagers sont satisfaits ou plutôt satisfaits de l'organisation des temps éducatifs pour leurs enfants.

Même constat avec 82 % d'opinions favorables sur l'organisation des temps de transitions entre l'école et l'ALAE.

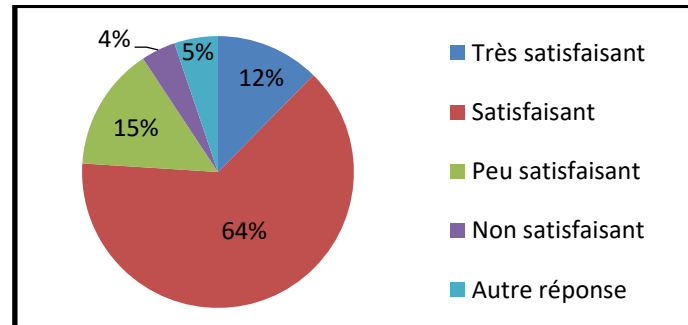
Les activités proposées aux enfants sont-elles de qualité ?



Pensez-vous que les activités proposées sont suffisamment diversifiées ?



Votre satisfaction sur la communication avec l'ALAE-ALSH



Retour globalement positif des usagers sur le contenu pédagogique proposé aux enfants
Les efforts produits au niveau de la communication par les services ont été ressentis de la part des usagers

Axe 1 / Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants : Bilan

<i>OBJECTIFS</i>	<i>MOYENS / ACTIONS</i>
Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et périscolaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Attention particulière transition école/périscolaire - Emploi du temps adapté - Moyens humains : arrivée d'un coordinateur, adjoints pédagogiques, passage des animateurs à 30h00 - Locaux : ouverture d'un nouveau groupe scolaire - Accueil de loisirs dédié - Projet pédagogique cohérent - Mise en place de la restauration pour les agents encadrant les enfants lors du temps méridien en élémentaire et en maternelle
Développer la sensibilité et la curiosité artistique, la créativité et l'expression : permettre aux enfants de s'exprimer à travers diverses techniques mais en favorisant également l'activité spontanée	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser la possibilité à l'enfant de « ne rien faire » - - Alternance temps libres / activités - Activités par période - Thèmes, projets, histoires sur l'ALSH - Intervenant gym et musique - Activités autour de la sophrologie et de la méditation
Faciliter l'accès à des équipements modernes, performants et de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau groupe scolaire - Boulodrome/Salle multi activités/city stade - Gymnase - Médiathèque
Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Communication via le portail famille, le site de la ville et la page Facebook, - Optimisation du portail famille - Organisation de rencontres, soirée familles, portes ouvertes etc., - Pass' associatif
Favoriser l'échange et la communication entre les partenaires et les co-éducateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Affichages - Trombinoscopes - Outils d'information interne (cahier de liaison, calendrier des événements, etc.,) - Réunions de travail (équipe éducative etc.,)

Axe 2 / Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement : Bilan

<i>OBJECTIFS</i>	<i>MOYENS / ACTIONS</i>
Développer l'apprentissage de la citoyenneté : permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, de se situer par rapport aux règles de vie...	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des élèves - Définir et faire vivre des règles communes - Projet autour du livre de bonne conduite / contrat et fiche de comportement
Se mobiliser pour l'accueil des enfants à situation à adapter	<ul style="list-style-type: none"> - Point régulier école/périscolaire - Equipe éducative et suivi personnalisé pour les problèmes de comportement ou pour les enfants en situation de handicap - Recrutement d'une AVL - Rencontre des familles - Formation avec une sophrologue pour les 20 agents de l'animation : Projet "la bienveillance attitude" : Outils pour saisir les enjeux de la relation "Comment faut-il que je te parle pour que tu écoutes » etc. - Formation interne des animateurs (SIAM), formation CNFPT proposée aux agents (jardinage, langage des signes, méditation etc.) + formation BAFA/BAFD - Réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener - Cycle autour du handicap : SIAM, Escape Game, handisport, formation etc. De nombreux agents ont suivi une - Formation "accueil des enfants en situation de handicap en milieu scolaire et périscolaire" / - Partenariat avec le SESSAD pour l'accueil d'enfants en situation de handicap
Éducation au goût et à une alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine du goût - Fraich'attitude - Semaine à thème - Repas à thème - Alternative végétale ?
Sensibilisation sur le développement durable et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet avec le développement durable autour du recyclage et du tri (tri compotes, tri des stylos, tri à la restauration scolaire) - Cycle « écolo » - Lutte contre le gaspillage (tables de tri à la restauration scolaire) - Travail autour des jardins partagés avec le CCAS, le développement durable, le CAJ et l'ALAE

Axe 3 / Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants : Bilan

<i>OBJECTIFS</i>	<i>MOYENS / ACTIONS</i>
Accompagner chaque adulte dans sa fonction de co-éducateur, de manière à favoriser la réussite de tous et développer chez les enfants le sentiment de respect, de partage, de citoyenneté... Pour atteindre cet objectif, il convient de mobiliser et de compter sur le concours de l'ensemble de la communauté éducative et du monde associatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Point régulier avec les directrices des écoles et des responsables périscolaires - Communication efficiente
Favoriser la découverte de l'environnement : exploiter les ressources du territoire, s'ouvrir sur l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Travail préparatoire autour du CLAS - Projet découverte des pratiques avec les associations - Les sorties proposées aux enfants : la citée de l'espace, base de loisirs de Monclar, base de loisirs de Solomiac, accrobranche, les forges de Pyrènes, le musée du chocolat de l'Isle sur Tarn, Aqualudia, la patinoire et le cinéma de Blagnac, sortie théâtre au citron bleu, le poney club de Carmantran, la forêt de Bouconne, Kptain Park etc.
Mobiliser les ressources du territoire et de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Projets passerelles avec l'EPHAD - Passerelles régulières avec le CAJ - Projet passerelle avec la crèche (en juin et juillet) - Associations - Service restauration
Construire des projets partagés et fédérateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux soirées portes ouvertes autour du jeu sur les ALAE - Organisation de soirées trimestrielles au sein des ALAE (boom, casino, diapo photo, expositions etc.) - Ateliers portes ouvertes parents/enfants - Projets à thème
Aide à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux soirées "conférence" : "grandir avec les écrans" et « rythme de l'enfant (rituels, alimentation etc.) » - RDV régulier avec les familles

CONTEXTE - DIAGNOSTIC

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

La commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2020.

Les résultats de ce comptage sont les suivants : 2673 résidences principales, 2 907 logements enquêtés, 57 logements non enquêtés, 6473 bulletins individuels. Les chiffres issus de ce comptage ont été utilisés pour le calcul des populations légales 2021.

Ces populations correspondent à la situation 2018. En effet, afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'entre elles est calculée à une même date, celle du milieu de la période 2016-2020, soit le 1er janvier 2018. Par ailleurs, les chiffres de population légale de toutes les communes sont actualisés chaque année, en partie avec des informations issues des fichiers fiscaux (fichier de la TH). Ainsi, les nouveaux logements sont bien pris en compte. La nouvelle population légale de Castelnau d'Estrétefonds en vigueur au 1er janvier 2022 (l'année de référence est 2019) est de 6 682 habitants soit une augmentation de 112 habitants par rapport à l'année dernière (+1.70%).

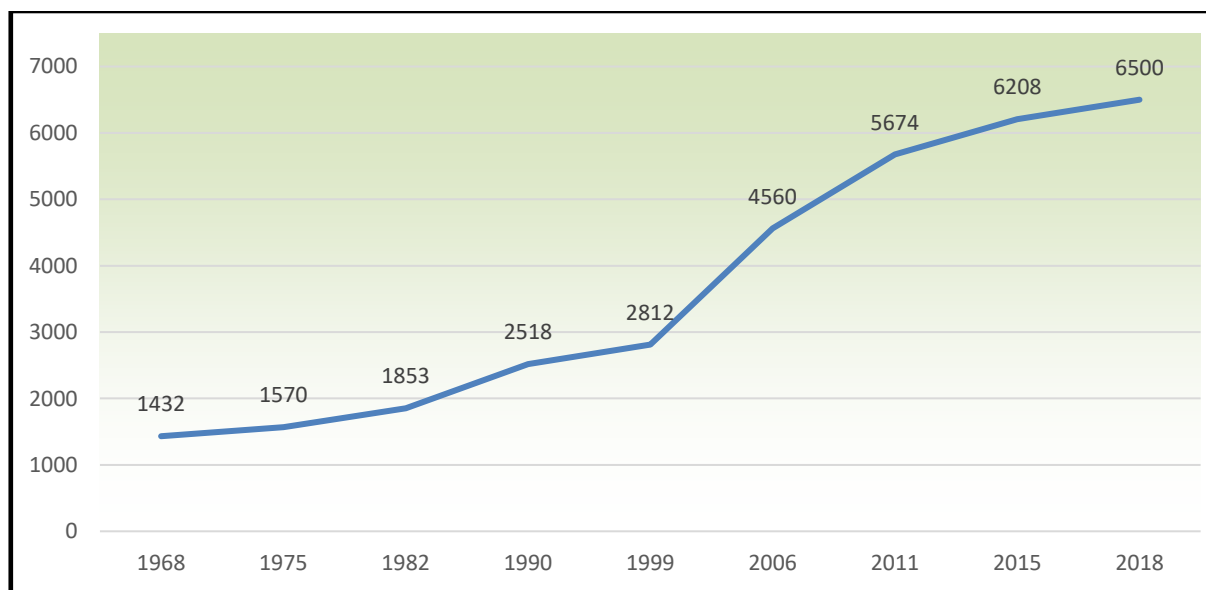
Castelnau d'Estrétefonds a connu une augmentation annuelle de la population des ménages de l'ordre de 140 personnes en moyenne par an entre 2007 et 2017. La croissance de la population reste toujours dynamique, mais légèrement inférieure cette année à la moyenne de la période citée précédemment.

Chaque année, les ménages nouveaux arrivants sur la commune sont plus nombreux que les ménages partants.

Au 31 décembre 2021 le nombre de chômeurs était de 394 (- 53 par rapport à l'année dernière alors même que la population active a augmenté).

En 2018, Castelnau d'Estrétefonds enregistrait 0.86 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent. Cela signifie que Castelnau accueille plus d'emplois, en partie grâce à EUROCENTRE, que d'actifs résident. Par comparaison, ce taux est de 1.25 pour l'ensemble de la communauté de communes.

Évolution du nombre d'habitants depuis 1968



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 et RP2011 exploitations principales, RP2012, RP201

QUELQUES CHIFFRES CLES

24,5%

Le taux d'évolution de la population entre 2008 et 2018, soit 1 273 habitants de plus pour Castelnau-d'Estrétefonds en 10 ans.

1,7%

La variation annuelle moyenne de la population sur la période 2013-2018 pour Castelnau-d'Estrétefonds, contre 1,1% pour la Haute-Garonne.

11

La durée moyenne (en années) de résidence dans le même logement pour Castelnau-d'Estrétefonds, contre 15 ans en France métropolitaine.

22

Le nombre de logements autorisés annuellement pour 1 000 logements pour Castelnau-d'Estrétefonds entre 2018 et 2020, contre 11 pour la France

86%

La part des résidences principales construites après 1971 pour Castelnau-d'Estrétefonds, soit 2 267 logements construits après 1970.

40%

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 2 599 individus pour Castelnau-d'Estrétefonds.

47%

La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 1 232 familles dont 324 familles monoparentales pour Castelnau-d'Estrétefonds.

56%

L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Castelnau-d'Estrétefonds entre 2008 et 2018, soit 262 seniors de plus en 10 ans.

60%

La part de la population diplômée du BAC pour Castelnau-d'Estrétefonds, contre 48% pour la France métropolitaine.

30 564 €

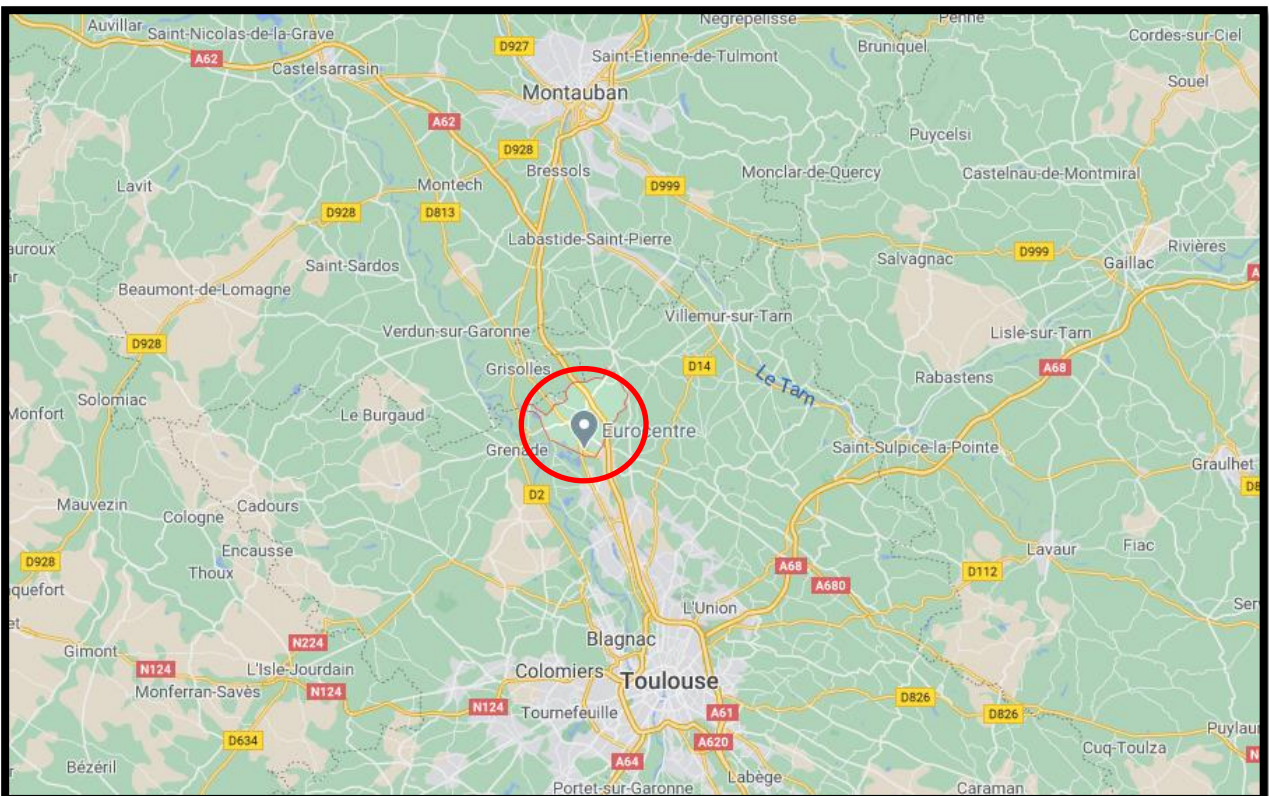
Le revenu moyen pour Castelnau-d'Estrétefonds, contre 29 090€ pour la Haute-Garonne.

SITUATION DE LA COMMUNE

Par sa situation géographique privilégiée à mi-chemin entre Toulouse et Montauban, la commune de Castelnau d'Estrétefonds a connu une évolution démographique particulièrement importante durant les années 2000. Le recensement de population de 1999 avait comptabilisé 2.812 habitants alors que le chiffre actuel se situe autour de **6 682 habitants**.

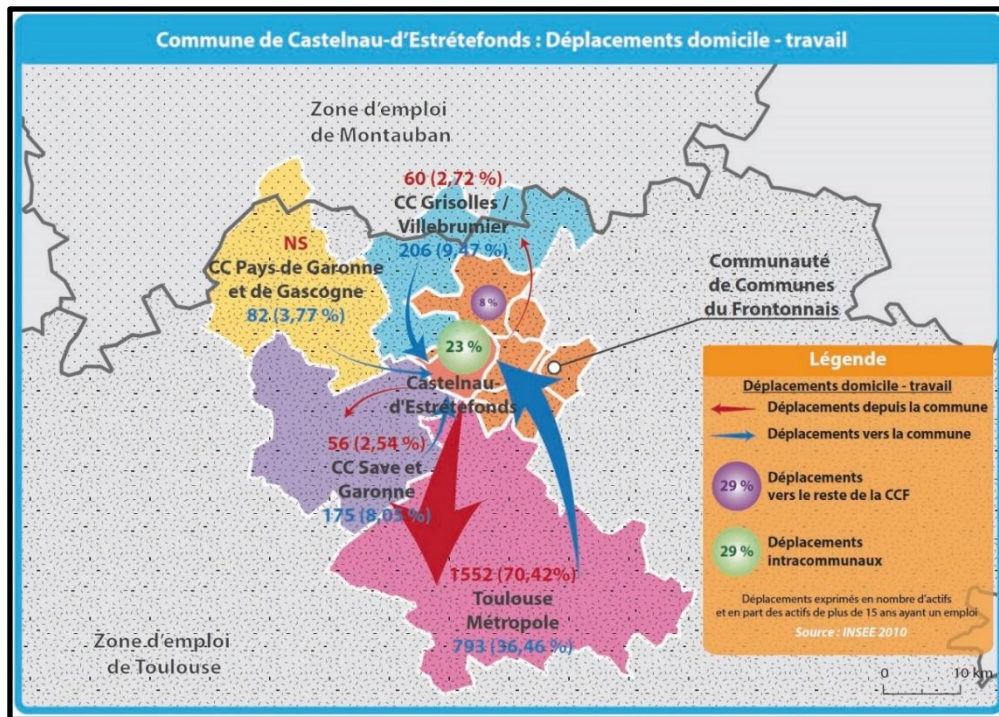
Castelnau-d'Estrétefonds est une commune située à la limite avec le département de Tarn-et-Garonne, et se situe au cœur de l'axe Toulouse-Montauban, dans l'aire urbaine de Toulouse. C'est également la ville-centre d'une unité urbaine, l'unité urbaine de Castelnau-d'Estrétefonds.

La commune abrite l'un des plus grands pôles multimodaux de France, la zone Eurocentre.



L'influence de la métropole toulousaine jusqu'à sa seconde couronne, des carrefours de communication majeurs (RD 820, A 62, gare SNCF), une grande richesse patrimoniale, ainsi que la présence de la ZAC Eurocentre sont autant de facteurs qui ont favorisé ce développement accéléré.

Cette influence se traduit également dans les déplacements "sortants" domicile-travail, qui sont largement dominés par Toulouse Métropole, malgré le bassin d'emploi non négligeable de la ZAC Eurocentre. Dans ces conditions, des services périscolaires et extrascolaires à large amplitude de fonctionnement permettent de répondre aux besoins des parents.



LES ÉCOLES

À compter de septembre 2022, la population scolaire de la Commune sera répartie ainsi :

	Capacité (nb classes)	MATERNELLE		ÉLÉMENTAIRE		TOTAL	
		Classes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves
Les petites fontaines	7	5	141			5	141
L'école laïque	14			11	256	11	256
Fondada	13	5	125	8	196	13	321
TOTAL	33	10	266	19	452	29	718

Une légère hausse des effectifs scolaires a été observée en septembre 2021 : par rapport à l'année précédente, 9 élèves de plus à la maternelle « Les petites fontaines », 10 élèves de plus à l'école élémentaire « L'école laïque », mais 8 élèves de moins au groupe scolaire Fondada. Une onzième classe a été ouverte à l'école laïque.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

La Direction des services scolaires et périscolaires de Castelnau d'Estrétefonds regroupe une soixantaine d'agents répartis au sein de cinq services :

Le pôle enfance-éducation regroupe environ soixante-cinq agents répartis ainsi :

Le service animation est composé de 20 personnes qui interviennent le matin, le midi et le soir en ALAE ; ainsi qu'en ALSH les mercredis et durant les vacances scolaires ;

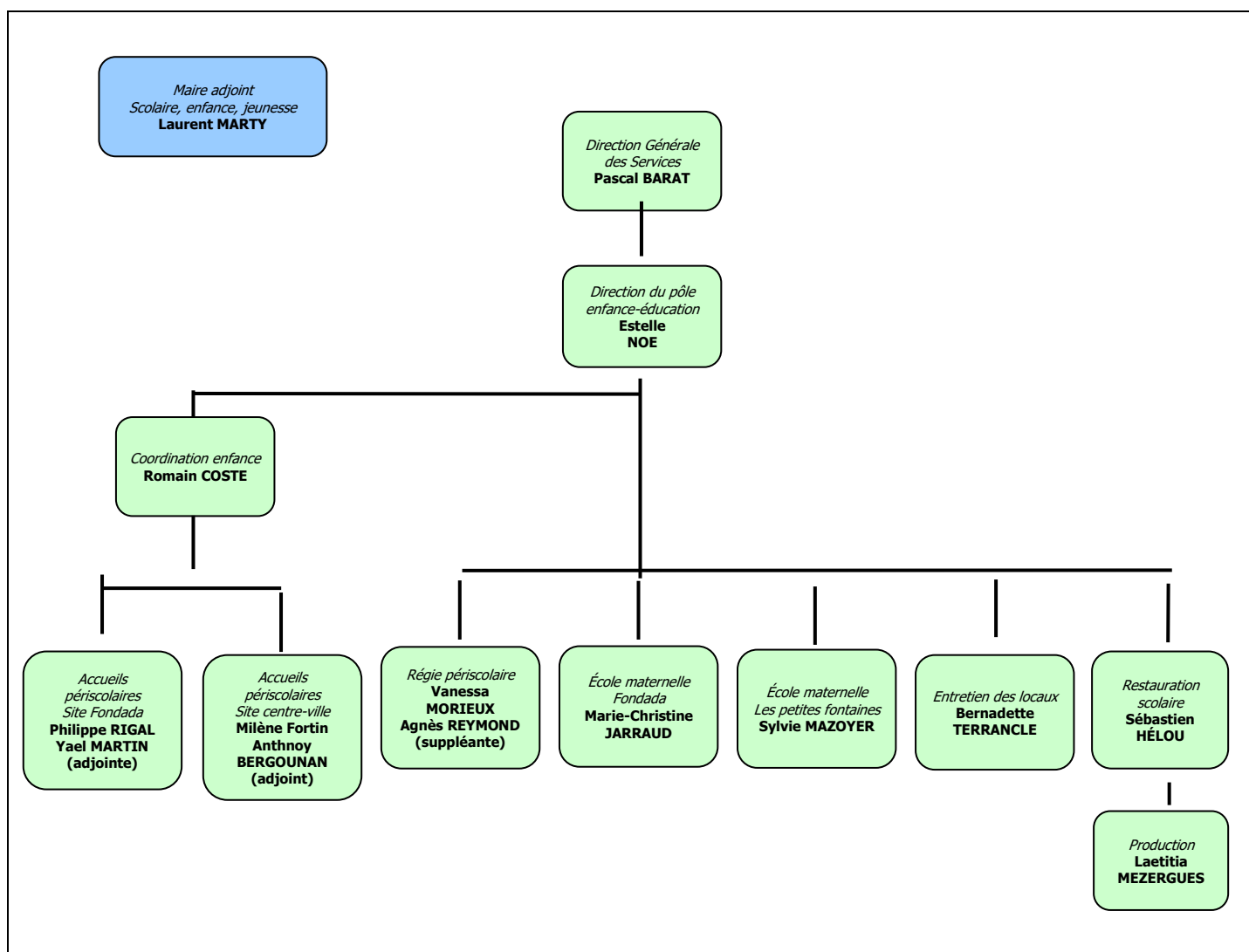
L'encadrement des services périscolaires et extrascolaires est assuré par 1 coordinateur et 2 directeurs ; et deux directeurs adjoints sur chaque site.

Les écoles maternelles comptent 10 agents qui interviennent en ALAE et durant le temps de classe ; ainsi qu'à l'entretien des locaux durant les vacances scolaires ;

Le service entretien est composé de 19 personnes qui interviennent au sein de tous les bâtiments communaux ainsi qu'en ALAE du midi ;

Le service de restauration scolaire est composé de 10 personnes ;

La régie périscolaire compte 1 agent et 1 régisseur suppléant.



1)- Crise sanitaire 2020/2022

L'épidémie de coronavirus (Covid-19) a touché le monde entier et a donc évolué en pandémie. Elle a provoqué une crise sanitaire sans précédent qui a donné lieu à des mesures exceptionnelles. Ainsi, cette crise a eu des conséquences importantes en matière de fonctionnement général, de fréquentation des services, etc.

La fermeture des écoles a, de fait, entraîné la fermeture des accueils périscolaires du 16 mars au 13 mai 2020

Les ALAE ont rouvert leurs portes le 14 mai avec des effectifs très faibles qui correspondaient à la situation au sein des écoles. La fréquentation a peu à peu augmenté avec la reprise progressive des élèves. Les horaires ont dû être aménagés du 14 mai au 19 juin (ouverture à 8h00 et fermeture à 18h00) pour que les équipes d'animation puissent assurer les transferts de responsabilité avec les écoles sur une partie du temps scolaire. Les horaires habituels (ouverture à 7h00 et fermeture à 19h00) ont été rétablis à partir du 22 juin.

Du 11 mai au 19 juin 2020, un accueil a été assuré durant le temps scolaire pour les enfants de parents dont la profession était considérée comme prioritaire dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire (soignants, forces de l'ordre, etc.).

En septembre, l'ALAE a retrouvé des fréquentations habituellement constatées avant la période de pandémie.

Lors du second confinement, les ALAE ont fonctionné normalement, avec des effectifs bas début novembre mais qui ont augmenté progressivement jusqu'à retrouver un niveau presque normal en décembre.

Enfin, nous avons vécu un troisième confinement au printemps 2021 avec la fermeture des écoles durant deux semaines ainsi que de l'accueil de loisirs durant ces vacances.

L'année 2021-2022 a été ponctuée de période d'allègement et de renfort des protocoles, alternance générée par les fortes variations de la courbe épidémique.

2)- En période scolaire, un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est organisé le matin de 7h00 à 8h50 et le soir de 16h15 à 19h00.

Le service est assuré par des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), des agents faisant fonction, et des animateurs.

L'accueil se fait à l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec pour les écoles maternelles « les petites fontaines » et pour l'école élémentaire « laïque ».

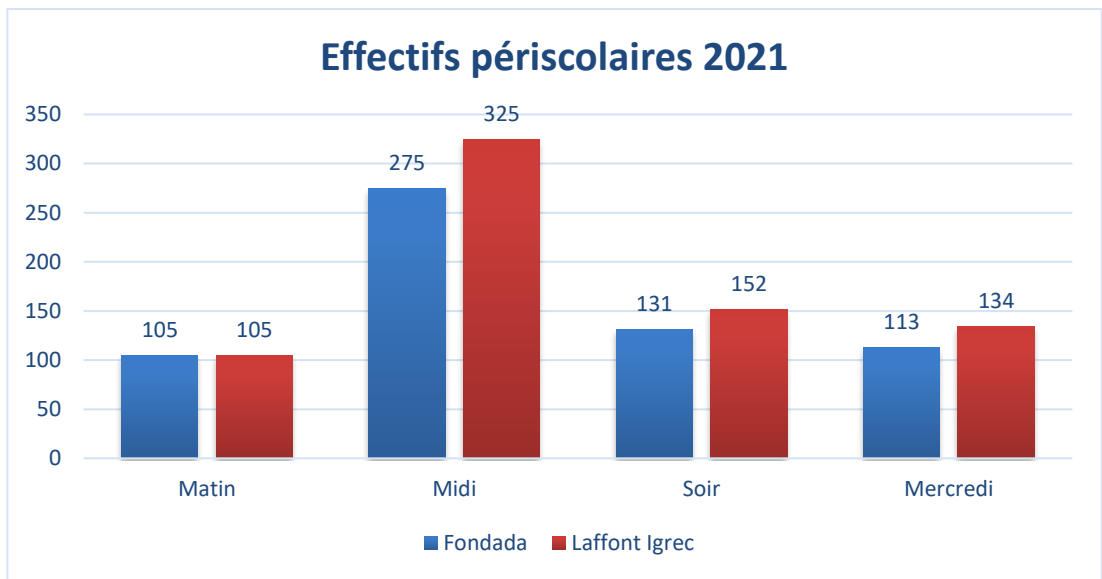
L'accueil se fait dans des locaux dédiés, sur place, pour le groupe scolaire Fondada.

L'ALAE Laffont-Igrec accueille le matin 105 enfants, soit 23% de l'effectif scolaire, 325 enfants à midi, soit 82 %, et 152 à l'accueil du soir, soit 38 % de l'effectif scolaire.

À l'ALAE Fondada, on constate des taux de fréquentation plus élevés : 32% le matin (105 enfants), 86 % le midi (275 enfants), et 35 % le soir (135 enfants).

Le mercredi, les taux de fréquentation sont à Fondada de 35 % (113 enfants) alors que 34 % de l'effectif scolaire est accueilli à Laffont-Igrec (134 enfants).

PERISCOLAIRE	Matin	Midi	Soir	Mercredi
Fondada	105	275	131	113
Laffont Igrec	105	325	152	134



Le matin, les enfants sont reçus dans des espaces d'accueil et de jeux afin de favoriser leur réveil progressif dans le calme et préserver leurs capacités pour le reste de la journée.
Le soir, des activités plus stimulantes sont proposées.



3)- Toujours en période scolaire, un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est organisé le midi de 12h00 à 13h50.

En maternelle, 220 enfants sont accueillis en moyenne, soit un taux d'utilisation du service de 82.7 %.

Des agents supplémentaires rejoignent l'équipe en place pour assurer la prise en charge des nombreux enfants qui déjeunent au restaurant scolaire.

La pause méridienne est décomposée en deux services.

Pendant qu'un groupe d'enfants est pris en charge dans la salle de restauration, des activités sont organisées à l'école et dans des salles voisines pour les autres enfants.

L'ensemble du personnel encadrant déjeune également le midi afin de partager le repas avec les enfants et de développer les notions d'apprentissage et d'autonomie.

Chaque groupe d'enfants ont une personne référente pour l'année.

En élémentaire, 380 enfants sont accueillis en moyenne, soit un taux d'utilisation du service de 84 %.




Pour la gestion de ce groupe également, des agents supplémentaires rejoignent l'équipe d'animateurs.

Un fonctionnement en self-service permet un roulement continu de la prise de repas des enfants.

L'ensemble des équipes

L'ensemble du personnel encadrant déjeune également le midi afin de partager le repas avec les enfants.

Chaque groupe d'enfants ont une personne référente pour l'année pour faciliter les repères de tous et la communication avec l'équipe enseignante.

Lieux	1 ^{ER} SERVICE 12h00 – 12h35	2 ^{ième} SERVICE 12h35 – 13h10	3 ^{ième} SERVICE 13h10 – 13h45
Manon – Céline CP		GRANDE COUR ACCUEIL DE LOISIRS	SALLE POLYVALENTE ACCUEIL DE LOISIRS
Delphine – Valérie CE 1		ACCUEIL DE LOISIRS CITY STADE CARRE VERT ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL DE LOISIRS CITY STADE CARRE VERT ACCUEIL DE LOISIRS
Karine – Virginie CE 2	GRANDE COUR SALLE POLYVALENTE ÉCOLE		PETITE COUR CLASSES VIDES ÉCOLE
Anthony – Romane CM 1	PETITE COUR CLASSES VIDES ÉCOLE		GRANDE COUR SALLE POLYVALENTE ÉCOLE
Aude – Frédéric – Isabelle CM2	ACCUEIL DE LOISIRS CITY STADE CARRE VERT	ACCUEIL DE LOISIRS CITY STADE CARRE VERT	

Certaines activités sont proposées aux enfants sous forme d'ateliers récurrents auxquels ils peuvent participer librement, en fonction de leurs envies.

Dans la mesure où il s'agit là de temps libres de l'enfant, il leur est laissé toute latitude pour participer ou non à ces animations additionnelles. Les équipes d'animation sont sensibilisées à respecter le droit des enfants « à ne rien faire », lorsque c'est leur envie.

L'ensemble des accueils périscolaires, ALAE du matin, du midi et du soir, sont des services payants pour lesquels une grille tarifaire modulée en fonction du quotient familial de l'utilisateur est arrêtée chaque année (voir annexe).

4)- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaire et extrascolaire est organisé :

- les mercredis de 12h00 à 19h00 (périscolaire) ;
- pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 (extrascolaire).

Le service regroupe une équipe d'animateurs encadrés par un ou plusieurs responsables

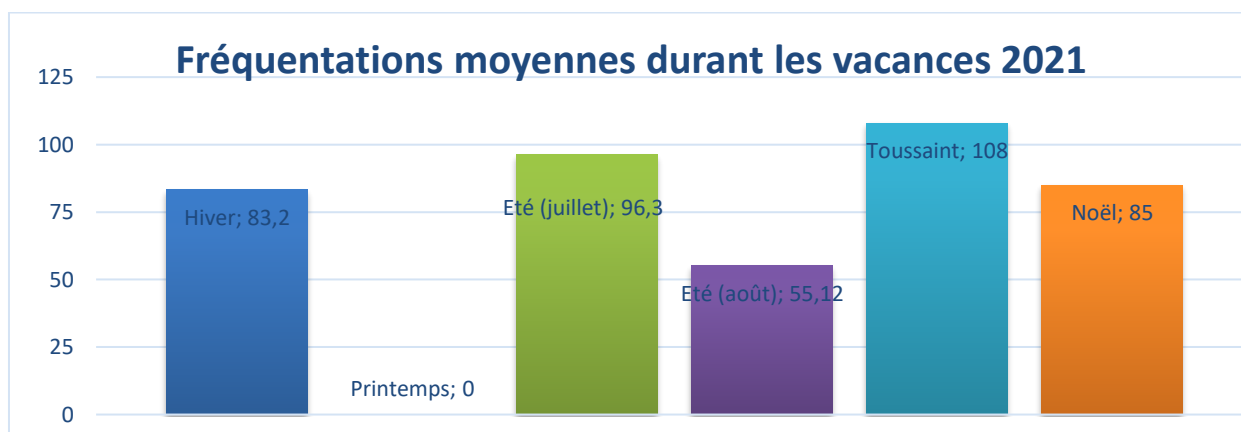
Les mercredis, l'accueil est assuré à l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec pour les enfants de l'école Laïque et des petites fontaines et à l'ALAE Fondada pour les enfants de l'école Fondada. Pendant les vacances scolaires, les enfants seront regroupés à l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec.

En maternelle, une moyenne de 100 enfants fréquente l'ALSH le mercredi midi, soit un taux d'utilisation des services de 37.5 %. Après le déjeuner, 75 enfants en moyenne restent l'après-midi, soit 28.2 % de l'effectif scolaire.

En élémentaire, une moyenne de 147 enfants fréquente l'ALSH le mercredi midi, soit un taux d'utilisation des services de 32.8%. Après le déjeuner, 105 enfants en moyenne restent l'après-midi, soit 23.4 % de l'effectif scolaire.

Comme chaque année, les moyennes constatées durant les vacances scolaires sont très fluctuantes, au printemps 2021, en raison de la pandémie, les structures de loisirs ont été fermées par le ministère jeunesse et sport.

La fréquentation des structures est repartie à la hausse depuis l'été 2021, notamment avec l'allègement des protocoles.



Le service d'ALSH prévoit une organisation en séjours, qui correspondent à des unités de temps d'accueil (par exemple, les vacances d'hiver dans leur globalité). Un thème est dégagé pour chaque séjour et guide le choix des activités proposées dans le cadre du projet pédagogique. Aussi, des sorties peuvent-elles être organisées ou un prestataire peut être sollicité pour une manifestation sur place.

L'ALSH extrascolaire est également un service payant pour lequel une grille tarifaire modulée en fonction du quotient familial de l'utilisateur est arrêtée chaque année. Les sorties et prestations supplémentaires font l'objet d'une tarification spécifique.

LES VOYAGEURS



Une grande aventure à travers le temps et les époques

POUR LES ENFANTS DE GRANDE SECTION ET CP Du 7 au 30 juillet

POUR LES PETITES ET MOYENNES SECTIONS Du 20 au 24 Décembre

Cette année les petites et moyennes sections sont invitées à monter dans un train mystérieux en partance pour le pôle Nord. À mesure que le Pôle Express avance ils vont se rendre compte que la magie de Noël s'envole.

C'est à travers différentes haltes avec le train dans des contrées magiques qu'ils pourront s'ils le souhaitent participer mais surtout s'amuser à retrouver la magie de Noël à travers des missions, des jeux et des activités remplies de douceur et de bienveillance.

DES JEUX A COGO

- Jack Frost a dit
- Winter games
- Jeux d'adresse
- La course aux bonbons
- L'ours et les phoques
- Des parcours d'aventure

DE LA CREATION ET DE LA DECO

- Snow globe, Igloo duplo
- Ice paint, peinture gelée
- Moufles, boules, couronnes
- Sapins et bonnets de Noël
- Peinture gelée
- Patins à glaces
- Cartes de Noël

LE PÔLE EXPRESS

GRAND JEU SAUVONS NOËL

DEFILE EN VILLE L'ESPRIT DE NOËL

MATINEE DEGUISEE VENDREDI 24

LES RYTHMES ÉDUCATIFS

1)- Écoles publiques

La Commune de Castelnau d'Estrétefonds a souhaité mettre en œuvre dès septembre 2013 la réforme des rythmes scolaires dans le cadre de la loi pour la refondation de l'École.

Pour ce faire, des concertations ont été menées avec les équipes enseignantes, les représentants des parents d'élèves et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

En 2017, avec la possibilité proposée par l'État d'opter pour une organisation de la semaine de 4 jours d'école, une nouvelle concertation a été lancée. Dans la mesure où les familles se sont largement prononcées pour le maintien du fonctionnement en vigueur, la Commune a fait le choix de ne pas solliciter de modification.

Pour rappel, Castelnau d'Estrétefonds a bénéficié d'un régime dérogatoire entre 2009 et 2013 pour conserver un fonctionnement avec 4,5 jours d'école par semaine. Ainsi, la réforme de 2013 n'a pas eu d'impact sur l'organisation des familles et le fonctionnement des services municipaux.

À l'occasion des conseils d'école qui se sont tenus en juin, les équipes enseignantes ont annoncé qu'elles souhaitaient porter à nouveau au débat l'organisation des rythmes éducatifs en faveur de la semaine scolaire de 4 jours.

Un sondage sur cette question a été lancé par la Mairie en septembre auprès des familles. Après des résultats très majoritairement favorables à la semaine de 4,5 jours d'école en 2017 et en 2019, les conclusions de la concertation ont montré que la tendance reste la même qu'auparavant à hauteur de 67,35 % des parents d'élèves qui ont répondu à l'enquête (taux de participation 67,84 %).

L'organisation de la semaine scolaire a été arrêtée comme suit :

	7 h 00	8 h 00	9 h 00	10 h 00	11 h 00	12 h 00	13 h 00	14 h 00	15 h 00	16 h 00	17 h 00	18 h 00	19 h 00
LUNDI		ALAE		École		Restauration		École		ALAE			
MARDI		ALAE		École		Restauration		École		ALAE			
MERCREDI		ALAE		École	ALSH								
JEUDI		ALAE		École		Restauration		École		ALAE			
VENDREDI		ALAE		École		Restauration		École		ALAE			
	7 h 30	8 h 30	9 h 30	10 h 30	11 h 30	12 h 30	13 h 30	14 h 30	15 h 30	16 h 30	17 h 30	18 h 30	

2)- École privée

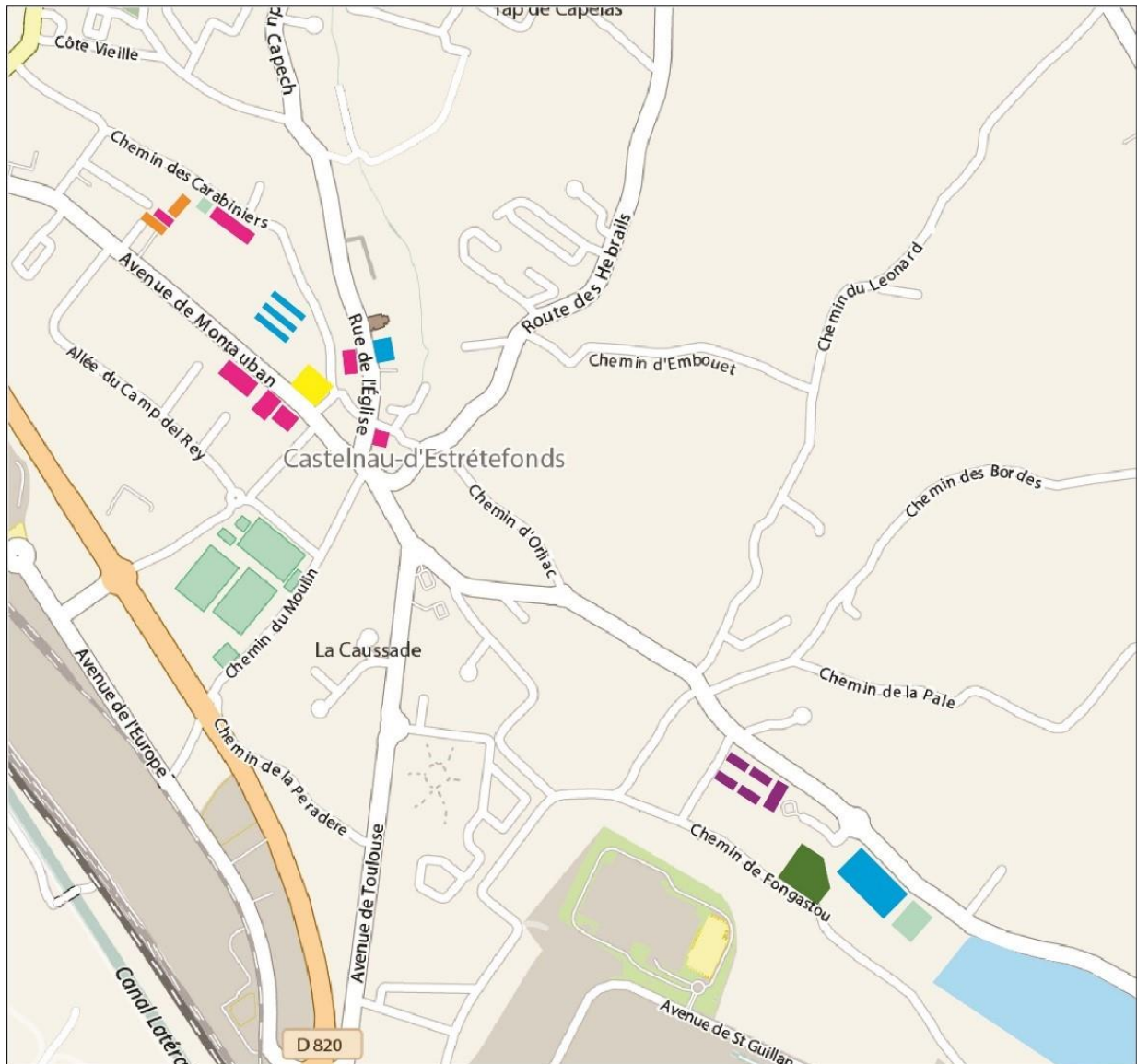
L'école privée Saint-Martin a fait le choix de conserver une organisation de la semaine avec 4 jours d'école et a mis en place un accueil extrascolaire le mercredi matin depuis septembre 2015 :

	7 h 00	8 h 00	9 h 00	10 h 00	11 h 00	12 h 00	13 h 00	14 h 00	15 h 00	16 h 00	17 h 00	18 h 00	19 h 00
LUNDI		Accueil périscolaire	École			Restauration	École			Accueil périscolaire			
MARDI		Accueil périscolaire	École			Restauration	École			Accueil périscolaire			
MERCREDI		Accueil extrascolaire											
JEUDI		Accueil périscolaire	École			Restauration	École			Accueil périscolaire			
VENDREDI		Accueil périscolaire	École			Restauration	École			Accueil périscolaire			
	7 h 30	8 h 30	9 h 30	10 h 30	11 h 30	12 h 30	13 h 30	14 h 30	15 h 30	16 h 30	17 h 30	18 h 30	

Une complémentarité est apportée par l'ALSH municipal le mercredi après-midi avec une solution d'accueil périscolaire également ouvert aux enfants scolarisés à l'école Saint-Martin dès 12h00.

ATOUS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

Localisation des équipements sur la Commune



	MAIRIE		MAISON DE RETRAITE		JARDINS PARTAGES
	ECOLLES		EQUIPEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS		FUTUR COLLEGE
	EQUIPEMENTS ENFANCE		EQUIPEMENTS SPORTIFS		

ATOUTS	CONTRAINTES
Patrimoine culturel et écologique (Canal latéral à la Garonne, Hers, Garonne, zone La Gravette, zones boisées) Cinéma de Fronton à proximité Ouverture d'une médiathèque	
Équipements sportifs : stade municipal de football, cours de tennis, city stade, boulodrome, ouverture d'un complexe sportif à proximité de Fondada	
Autres équipements : salle des fêtes, salle multi-activités, maison de la culture, maison des associations, etc. Ouverture d'un d'Institut Médico-Éducatif à proximité de Fondada	
Projet en cours ou à venir : <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un collège à venir 	
Transports et déplacements : <ul style="list-style-type: none"> • Axes de communication (RD 820, A 62 avec péage Eurocentre, gare SNCF, transports en commun) • Pas de transferts extérieurs entre bâtiments scolaires et périscolaires au groupe scolaire Fondada • Proximité crèche et 3ème âge pour rencontres intergénérationnelles de l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec • Proximité maison de retraite pour l'ALAE Fondada 	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts entre bâtiments scolaires et périscolaires pour l'accueil de loisirs Laffont-Igrec • Accès aux équipements du centre depuis Fondada (notamment pour la médiathèque) et inversement pour les ALAE et les écoles du « centre-ville » pour accéder au gymnase (25 minutes à pied)
Tissu associatif riche (sports, culture...)	

PÉRIMÈTRES DU PEDT

Échelle géographique

Le Projet Éducatif Territorial concerne la commune de Castelnau d'Estrétefonds.

Public concerné (projections juin 2022)

« Montauban » : 5 classes maternelles pour 150 élèves / 10 classes élémentaires pour 270 élèves
« Fondada » : 5 classes maternelles pour 125 élèves / 8 classes élémentaires pour 200 élèves
170 enfants de l'école privée « Saint-Martin », dont une partie est susceptible de fréquenter le service périscolaire du mercredi après-midi.

Ressources et services à mobiliser

Moyens humains

Équipes enseignantes

Moyens humains supplémentaires mis à disposition des écoles : 1 intervenant musique

Services périscolaires et extrascolaires : 1 coordinateur enfance, 2 responsables des accueils périscolaires, 2 adjoints pédagogiques, 16 animateurs, 1 AVL, 2 responsables ATSEM, 10 ATSEM et agents faisant fonction, 18 agents d'entretien, 1 responsable de la restauration scolaire, 7 agents de restauration.

Autres : Police Municipale (prévention routière, aide à la parentalité, projet bienveillance), développement durable, l'équipe de la médiathèque.

Structures et bâtiments

Bâtiments scolaires et périscolaires : école maternelle, école élémentaire, groupe scolaire Fondada, école Saint-Martin, Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Autres lieux et bâtiments : salle des fêtes, maison de la culture, maison des associations, salle des Carabiniers, halle, CAEM, parc du terroir, salle multi-activités, médiathèque, un gymnase.

Équipements sportifs : stade municipal, tennis, boulodrome, city stade, complexe sportif.

Partenaires concernés

Les services de l'Éducation Nationale : Monsieur l'Inspecteur de circonscription, les directrices des écoles, les enseignants

Les services de la Cohésion Sociale

La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne

Les Associations de Parents d'Élèves

Le tissu associatif local

Liens possibles

Centre Animation Jeunesse, services enfances des communes membres de la Communauté de Communes du Frontonnais, la maison de retraite, les associations sportives et culturelles, le SESSAD, l'IME, la crèche etc.

LE CONTENU DU PEDT

Axe 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants.

Axe 2 : Continuer à développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement.

Axe 3 : Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants et des familles.

Les 3 axes sont présentés ci-dessous sous forme de tableau avec notamment les différents moyens d'évaluation de nos actions futures.

AXE 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATION
Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et périscolaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Attention particulière transition école/périscolaire • Moyens humains : coordinateur, adjoint pédagogique + Suivi des ATSEM avec les enfants • Accueil de loisirs dédié • Création du CLAS • Projet pédagogique cohérent et pertinent • Continuer la restauration pour les agents encadrant les enfants lors du temps méridien en élémentaire et en maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> • « Enquête » auprès des enfants • Bilan régulier (trimestriel/semestriel/annuel) • Observation du comportement des enfants (fatigue etc.) • Nombre d'enfants inscrits au CLAS
Développer la sensibilité et la curiosité artistique, la créativité et l'expression : permettre aux enfants de s'exprimer à travers diverses techniques mais en favorisant également l'activité spontanée	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser la possibilité à l'enfant de « ne rien faire » - • Alternance temps libres / activités • Activités par période • Thèmes, projets, histoires sur l'ALSH • Intervenant gym et musique • Activités autour de la sophrologie et de la méditation • Projet commun et fédérateur (projet peinture, caisse à savon etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants participant • Retour des enfants et de la communauté éducative
Faciliter l'accès à des équipements modernes, performants et de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Boulodrome/Salle multi activités/city stade • Complexe sportif • Médiathèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'utilisation des équipements • Variété des activités
Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion autour d'un journal, d'une page Facebook dédiée ou autres. • Communication via le portail famille et le site de la ville • Optimisation du portail famille • Organisation de rencontres, soirée familles, portes ouvertes etc., • Pass' associatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour auprès des familles (Via un questionnaire) • Nombre de bénéficiaires du Pass'associatif
Favoriser l'échange et la communication entre les partenaires et les co-éducateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Outils d'information interne (cahier de liaison, calendrier des événements, etc.,) • Réunions de travail (équipe éducative, point hebdomadaire etc.,) • Affichages • Trombinoscopes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils mis en place • Variétés des supports

AXE 2 : Continuer à développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATIONS
Développer l'apprentissage de la citoyenneté : permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, de se situer par rapport aux règles de vie...	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil des élèves au sein des écoles en partenariat avec les ALAE • Définir et faire vivre des règles communes • Projet autour du livre de bonne conduite / contrat et fiche de comportement 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants participant • Retour des enfants et de la communauté éducative
Se mobiliser pour l'accueil des enfants à situation à adapter	<ul style="list-style-type: none"> • Point régulier école/périscolaire • Equipe éducative et suivi personnalisé pour les problèmes de comportement ou pour les enfants en situation de handicap • Recrutement d'AVL, réflexion d'une fiche de poste « animateur référent handicap » • Rencontre des familles • Formation interne des animateurs (SIAM), formation CNFPT proposée aux agents • Réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener • Cycle autour du handicap : SIAM, Escape Game, handisport, formation etc. • Réflexion sur des formations internes à destination des agents • Partenariat avec le SESSAD et l'IME pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ainsi que sur des projets de sensibilisation • Réflexion autour d'une commission « handicap » 	<ul style="list-style-type: none"> • Agents participant aux formations • Implication des familles concernées • Baisse du nombre de problématique avec les enfants ? Moins de difficultés rencontrées ? • Nombre d'heures pour les enfants bénéficiaires AEEH • Diminution des rapports d'incidents ?
Promouvoir les projets liés à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un conseil municipal des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Si création
Accompagner les enfants à devenir les citoyens de demain	<ul style="list-style-type: none"> • Projet autour de la bienveillance • Projet secourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des incidents ? • Nombre d'enfants qui ont participé • Entretien avec les enfants
Education au gout et à une alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine du gout • Fraich'attitude • Semaine à thème • Repas à thème 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités/d'animations proposées • Retour questionnaire
Sensibilisation sur le développement durable et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Projet avec le développement durable autour du recyclage et du tri (tri compotes, tri des stylos, tri à la restauration scolaire) • Lutte contre le gaspillage (tables de tri à la restauration scolaire) • Travail autour des jardins partagés avec le CCAS, le développement durable, le CAJ et l'ALAE • Projet MOBY 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets proposés • Quantités de déchets jetés • Déploiement au niveau des bâtiments de la collectivité

AXE 3 : Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants et des familles.

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATIONS
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner chaque adulte dans sa fonction de co-éducateur, de manière à favoriser la réussite de tous et développer chez les enfants le sentiment de respect, de partage, de citoyenneté... Pour atteindre cet objectif, il convient de mobiliser et de compter sur le concours de l'ensemble de la communauté éducative et du monde associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> Point régulier avec les directrices des écoles et des responsables périscolaires Continuer cette communication efficiente (mailing, rdv etc.) Mise en place du CLAS 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets mis en place Variété des projets et des activités
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la découverte de l'environnement : exploiter les ressources du territoire, s'ouvrir sur l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs extérieurs : PMI, police municipale etc. Travailler sur la prévention avec les enfants Ouverture du collège Mise en place du CLAS Intervenants (Yoga, relaxation etc.) Mise en place du CLAS Découverte des pratiques avec les associations Continuer/reprenre les sorties avec les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de nouveaux partenariats
<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les ressources du territoire et de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> Médiathèque Associations Service restauration Projets passerelles avec l'EPHAD Passerelles régulières avec le CAJ Projet passerelle avec la crèche Associations Projet secourisme 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'associations qui ont participé Combien de partenariats mis en place
<ul style="list-style-type: none"> Construire des projets partagés et fédérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre Projets à thème Organisation de soirées au sein des ALAE Ateliers portes ouvertes parents/enfants Projet commun et fédérateur (projet peinture, caisse à savon etc.) Journée festive à thème ? 	<ul style="list-style-type: none"> Combien d'événements ont vu le jour ? Combien de rencontres ?
<ul style="list-style-type: none"> Aide à la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de soirées « conférence » RDV régulier avec les familles Mise en place du CLAS 	<ul style="list-style-type: none"> Thématique autour de l'aide aux devoirs Nombre d'enfants inscrits au CLAS

ANNEXES

Annexe 1 – COPIL AVRIL 2022

Annexe 2 – Grilles tarifaires des services périscolaires et extrascolaires

Annexe 3 – Exemple de projet pédagogique

Comité de pilotage PEDT

- ✓ Evaluation PEDT 2018-2021
- ✓ Définition des 3 axes de travail
- ✓ Pistes d'actions 2022-2025
- ✓ Evaluations 2022-2025
- ✓ Illustrations



Evaluation PEDT : Questionnaires à destination des familles

Suite au comité de pilotage qui s'est tenu en juin 2019, il a été décidé de lancer une enquête de satisfaction auprès des usagers.

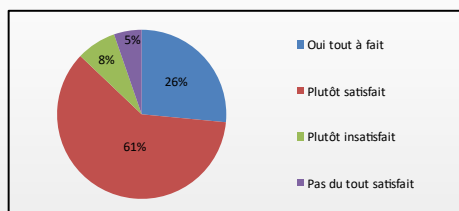
Une série de questions portait sur les rythmes éducatifs et l'organisation des accueils périscolaires. 136 familles ont répondu, avec une répartition proportionnelle au nombre d'enfants scolarisés dans chaque école.

Les résultats, présentés ci-dessous, montrent que les usagers se disent globalement satisfaits de l'organisation de la semaine scolaire (4,5 jours d'école) et du fonctionnement des services périscolaires.



Questionnaires à destination des familles

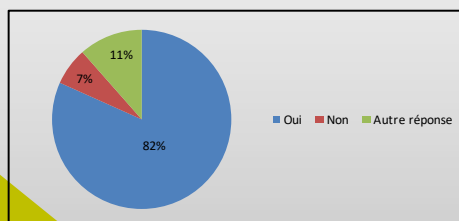
Êtes-vous satisfait de l'organisation des différents temps éducatifs (horaires, articulation temps scolaire/périscolaire, temps scolaire le mercredi matin, pause méridienne, etc.) ?



En lien avec l'axe 1 du PEDT, nous constatons que 87 % des usagers sont satisfaits ou plutôt satisfaits de l'organisation des temps éducatifs pour leurs enfants.

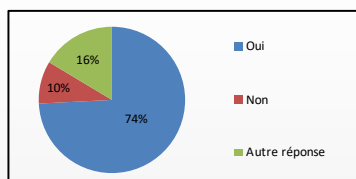
Même constat avec 82 % d'opinions favorables sur l'organisation des temps de transitions entre l'école et l'ALAE.

Trouvez-vous que les transitions entre les différents temps scolaires et périscolaires sont bien organisées et sécurisées ?



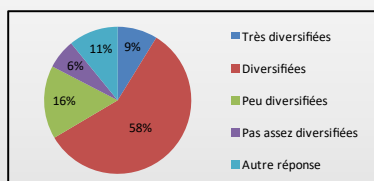
Questionnaires à destination des familles

Les activités proposées aux enfants sont-elles de qualité ?



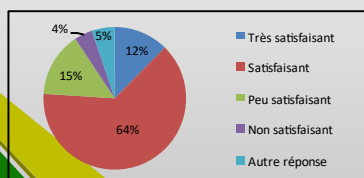
Retour globalement positif des usagers sur le contenu pédagogique proposé aux enfants

Pensez-vous que les activités proposées sont suffisamment diversifiées ?



Les efforts produits au niveau de la communication par les services ont été ressentis de la part des usagers

Votre satisfaction sur la communication avec l'ALAE -ALSH



Axe 1 / Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants

OBJECTIFS	MOYENS
Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et périscolaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Attention particulière transition école/périscolaire • Emploi du temps adapté • Moyens humains : arrivée d'un coordinateur, adjoints pédagogiques, passage des animateurs à 30h00 • Locaux : ouverture d'un nouveau groupe scolaire • Accueil de loisirs dédié • Projet pédagogique cohérent • Mise en place de la restauration pour les agents encadrant les enfants lors du temps méridien en élémentaire et en maternelle
Développer la sensibilité et la curiosité artistique, la créativité et l'expression permettre aux enfants de s'exprimer à travers diverses techniques mais en favorisant également l'activité spontanée	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser la possibilité à l'enfant de « rien faire » - • Alternance temps libres / activités • Activités par période • Thèmes, projets, histoires sur l'ALSH • Intervenants gym et musique • Activités autour de la sophrologie et de la méditation
Faciliter l'accès à des équipements modernes, performants et de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau groupe scolaire • Boulodrome/Salle multi activités/city stade • Gymnase • Médiathèque
Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Communication via le portail famille, le site de la ville et la page Facebook, • Optimisation du portail famille • Organisation de rencontres, soirée familles, portes ouvertes etc., • Pass' associatif
Favoriser l'échange et la communication entre les partenaires et les éducateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Affichages • Trombinoscopes • Outils d'information interne (cahier de liaison, calendrier des événements, etc.) • Réunions de travail (équipe éducative etc.)

Axe 1 / Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants

Axe majeur du PEDT, il faut continuer à développer ses objectifs avec le CLAS comme objectif fort de cet axe mais également les différents projets à destination des enfants en ALAE et ALSH (BD, bibliothèque, coin calme, jardinage, mosaïque, gymnase, médiathèque etc.)

ap



Axe 2 / Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement

OBJECTIFS	MOYENS
Développer l'apprentissage de la citoyenneté permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, de se situer par rapport aux règles de vie...	<ul style="list-style-type: none"> Conseil des élèves Définir et faire vivre des règles communes Projet autour du livre de bonne conduite / contrat et fiche de comportement
Se mobiliser pour l'accueil des enfants à situation à adapter	<ul style="list-style-type: none"> Point régulier école/périscolaire Equipe éducative et suivi personnalisé pour les problèmes de comportement ou pour les enfants en situation de handicap Recrutement d'une AVL Rencontre des familles Formation avec une sophrologue pour les 20 agents de l'animation : Projet "la bienveillance attitude" : Outils pour saisir les enjeux de la relation "Comment faut-il que je te parle pour que tu écoutes etc. Formation interne des animateurs (SIAM), formation CNFPT proposée aux agents (jardinage, langage des signes, méditation etc.) + formation BAFA/BAFD Réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener Cycle autour du handicap : SIAM, Escape Game, handisport, formation etc. De nombreux agents ont suivi une formation "accueil des enfants en situation de handicap en milieu scolaire et périscolaire" / Partenariat avec le SESSAD pour l'accueil d'enfants en situation de handicap
Education au goût et à une alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> Semaine du goût Fraich'attitude Semaine à thème Repas à thème Alternative végétale ?
Sensibilisation sur le développement durable et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Projet avec le développement durable autour du recyclage et du tri (tri compotes, tri des stylos, tri à la restauration scolaire) Cycle «écolo» Lutte contre le gaspillage (tables de tri à la restauration scolaire) Travail autour des jardins partagés avec le CCAS, le développement durable, le CAJ et l'ALAE

Axe 2 / Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement

Ces différentes actions et leurs effets démontrent que nous avons petit à petit avancé sur cet axe autour des thématiques tel que le développement durable et le handicap. Mais la période actuelle que nous traversons, avec une observation de la montée de la violence notamment, nous amène à penser que nous devons appuyer, dans le futur, sur le volet de la citoyenneté également

Axe majeur pour le prochain PEDT également avec les thématiques de la citoyenneté et de l'handicap



Axe 3 / Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants

OBJECTIFS	MOYENS
Accompagner chaque adulte dans sa fonction de co-éducateur, de manière à favoriser la réussite de tous et développer chez les enfants le sentiment de respect, de partage, de citoyenneté... Pour atteindre cet objectif, il convient de mobiliser et de compter sur le concours de l'ensemble de la communauté éducative et du monde associatif.	<ul style="list-style-type: none"> Point régulier avec les directrices des écoles et des responsables périscolaires Communication efficiente
Favoriser la découverte de l'environnement : exploiter les ressources du territoire, s'ouvrir sur l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> Travail préparatoire autour du CLAS Projet découverte des pratiques avec les associations Les sorties proposées aux enfants : la citée de l'espace, base de loisirs de Monclar, base de loisirs de Solomiac, accrobranche, les forges de Pyrènes, le musée du chocolat de l'Isle sur Tarn, Aqualudia, la patinoire et le cinéma de Blagnac, sortie théâtre au citron bleu, le poney club de Carmantran, la forêt de Bouconne, Kptain Park etc.
Mobiliser les ressources du territoire et de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> Projets passerelles avec l'EPHAD Passerelles régulières avec le CAJ Projet passerelle avec la crèche (en juin et juillet) Associations Service restauration
Construire des projets partagés et fédérateurs	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de deux soirées portes ouvertes autour du jeu sur les ALAE Organisation de soirées trimestrielles au sein des ALAE (boom, casino, diapo photo, expositions etc.) Ateliers portes ouvertes parents/enfants Projets à thème
Aide à la parentalité	

Axe 3 / Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants

Les objectifs sont atteints pour cet axe.

Cependant, la crise sanitaire a mis en berne de nombreux projets à relancer (associations, sortie, projets fédérateurs etc.).

Même constat pour l'aide la parentalité via les conférences, les rencontres et les échanges.

Proposition d'ouverture sur un axe autour de l'aide à la parentalité ? (définition en annexe)



Définition des 3 axes 2022-2025

Axe 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants.

Axe 2 : Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement => handicap/bienveillance/violence

Axe 3 : Accompagner les familles au quotidien / Soutenir la parentalité /



Pistes d'actions 2022-2025

AXES	OBJECTIFS	MOYENS
<p>Axe 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et périscolaires. Développer la sensibilité et la curiosité artistique, la créativité et l'expression : permettre aux enfants de s'exprimer à travers diverses techniques mais en favorisant également l'activité spontanée Faciliter l'accès à des équipements modernes, performants et de proximité Valoriser les temps périscolaires et extrascolaires Favoriser l'échange et la communication entre les partenaires et les co-éducateurs 	<ul style="list-style-type: none"> CLAS Projet commun et fédérateur avec le CAJ (projet peinture, projet caisse à savon) Projet journal ? Newsletter dédiée à l'ALAE ? Projet téléthon Page Facebook dédiée à l'ALAE/ALSH
<p>Axe 2 : Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'apprentissage de la citoyenneté : permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, de se situer par rapport aux règles de vie... Se mobiliser pour l'accueil des enfants à situation à adapter Promouvoir les projets liés à la citoyenneté Accompagner les enfants à devenir les citoyens de demain Sensibilisation sur le développement durable et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un CMJ Recrutement d'un AVL (déjà fait) Projet autour de la bienveillance Relance du projet avec le SIAM Projet commun et fédérateur avec le CAJ (projet peinture, projet caisse à savon) Projet MOBY ? Réflexion autour d'une commission handicap (animateur référent handicap, groupe de travail etc.)
<p>Axe 3 : Accompagner les familles au quotidien / Soutenir la parentalité /</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner chaque adulte dans sa fonction de co-éducateur, de manière à favoriser la réussite de tous et développer chez les enfants le sentiment de respect, de partage, de citoyenneté... Pour atteindre cet objectif, il convient de mobiliser et de compter sur le concours de l'ensemble de la communauté éducative et du monde associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> CLAS Soirée conférences / débat conférence Journée à thème (journée de l'enfance, journée intergénérationnelle etc.) Relancer les portes ouvertes, les ateliers parents/enfants Organiser une journée festive autour de la différence (journée familiale de l'inclusion)

Evaluation 2022-2025

- Entretiens avec les animateurs ?
- Entretiens avec les directeurs ALAE ?
- Entretiens avec les enseignant(e)s ?
- Entretiens avec quelques familles ? Représentant APE ?
- Rencontres des partenaires (associations, EHPAD, CAJ etc.)
- Relance d'un questionnaire ?



Illustrations



ILLUSTRATIONS AVANT COVID



ILLUSTRATIONS AVANT COVID



ILLUSTRATIONS AVANT COVID



ILLUSTRATIONS AVANT COVID



TARIFS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Tarifs en vigueur à partir du 7 Juillet 2021 :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS ALAE				
	Matin	Midi	Repas	Soir 16h15-17h00	Soir 17h01-19h00
Jusqu'à 400 €	0,55 €	0,68 €	1,50 €	0,40 €	0,54 €
401 à 600 €	0,60 €	0,74 €	1,64 €	0,44 €	0,58 €
601 à 800 €	0,63 €	0,79 €	1,72 €	0,46 €	0,61 €
801 à 1100 €	0,66 €	0,82 €	1,80 €	0,48 €	0,64 €
1101 à 1400 €	0,73 €	0,91 €	2,00 €	0,53 €	0,71 €
1401 à 1700 €	0,83 €	1,02 €	2,24 €	0,59 €	0,80 €
1701 à 2000 €	0,87 €	1,07 €	2,36 €	0,62 €	0,85 €
Plus de 2000 € et non-résidents	0,92 €	1,13 €	2,50 €	0,66 €	0,90 €
Adultes			3,27 €		

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS ALSH			
	12H00-14H00 avec repas	Demi-journée avec repas	Journée avec repas	Forfait semaine
Jusqu'à 400 €	3,23 €	6,69 €	8,56 €	34,29 €
401 à 600 €	3,53 €	7,32 €	9,35 €	37,49 €
601 à 800 €	3,70 €	7,68 €	9,80 €	39,32 €
801 à 1100 €	3,88 €	8,04 €	10,26 €	41,15 €
1101 à 1400 €	4,30 €	8,93 €	11,40 €	45,72 €
1401 à 1700 €	4,82 €	10,00 €	12,77 €	51,20 €
1701 à 2000 €	5,08 €	10,54 €	13,45 €	53,95 €
Plus de 2000 €	5,39 €	11,16 €	14,26 €	57,15 €
Non-résidents	7,02 €	14,55 €	18,58 €	74,52 €

PROJET PÉDAGOGIQUE 2021-2022

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole *FONDADA*

CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS

SOMMAIRE

- I. PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT GENERAL ET DE LA STRUCTURE page 2

- II. LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES page 2
 - a. LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE /PEDT
 - b. LE PROJET PEDAGOGIQUE
 - c. EVALUATION DE NOS ACTIONS

- III. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE page 9
 - a. LA STRUCTURE ET LES LOCAUX
 - b. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE PRESENTATION DE L'EQUIPE
 - c. OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES DE SERVICE
 - d. MISSIONS DE L'ANIMATEUR
 - e. LES REUNIONS
 - f. LES STAGIAIRES

- IV. FONCTIONNEMENT GENERAL page 13
 - a. REGLES DE VIE
 - b. LES ACTIVITES
 - c. PREPARATION ET RANGEMENT
 - d. SANTE HYGIENE ET PAI
 - e. ACCUEIL DES ENFANTS ET DES HANDICAPS
 - f. LA SECURITE

- V. L'ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES page 17
 - a. SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT
 - b. L'ACCUEIL DES FAMILLES
 - c. ACCUEIL DU MATIN
 - d. ACCUEIL DU MIDI
 - e. ACCUEIL DU SOIR

- VI. ALAE DU MERCREDI page 22
 - a. SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT
 - b. JOURNEES TYPE MATERNELLE
 - c. JOURNEE TYPE ELEMENTAIRE
 - d. ACCUEIL DES FAMILLES
 - e. LE REPAS
 - f. LES PAUSES
 - g. LES SORTIES
 - h. LE CONTEXTE SANITAIRE ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROTCOLES SANITAIRES

- VII. ANNEXES page 27
 - a. PROJET DROITS DES ENFANTS ET CALENDRIER PREVISIONNEL
 - b. PLANS
 - c. MENUS
 - d. INFORMATION FAMILLES

I PRESENTATION DE L'ALAE FONDADA

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) est un service public facultatif.

Il met en œuvre des projets d'animation dans le cadre du projet pédagogique de la structure en lien direct avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT).

L'ALAE propose un accueil éducatif à l'ensemble des élèves scolarisés au groupe scolaire FONDADA entre 7h00 et 8h50, de 12h00 à 13h50 et de 16h15 à 19h00.

La structure accueille au maximum 110 enfants de maternelle et 160 enfants d'élémentaire.

Une équipe d'animation constituée de 18 agents encadrent le groupe d'enfant.

Les enfants passent sous la responsabilité de l'équipe enseignante le matin à 8h50, le midi à 13h50.

Les familles qui souhaitent bénéficier du service doivent procéder à une demande d'inscription aux services périscolaires. Ce dossier est constitué d'une fiche d'inscription, d'une fiche sanitaire, d'une attestation d'assurance péri et/ou extrascolaire.

L'organisation des différents temps d'accueil de l'ALAE est présentée en page 13 et 14. Dans le contexte sanitaire actuel l'organisation des accueils a été modifié afin de limiter le brassage entre les groupes.



II LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

A. Le Projet Educatif de Territoire : PEDT

Il comporte 3 axes

Axe 1 : Optimiser les rythmes éducatifs et favoriser la réussite scolaire

Axe 2 : Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire

Axe 3 : Accompagner les enfants vers le vivre ensemble et la citoyenneté

L'Accueil de loisirs Associé à l'école FONDADA est un des acteurs qui contribue à la mise en œuvre du PEDT.

B. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Nous partons du principe que l'enfant peut développer à travers l'Accueil de Loisirs et à tous les niveaux, son potentiel social, créatif, son imagination et son esprit d'initiative.

Nous voulons également permettre à l'enfant, de se responsabiliser au cours des diverses sorties et au sein même du groupe, mais aussi de découvrir et de se sensibiliser au milieu naturel et humain.

Ce principe répond aux nécessités de rupture avec les rythmes et les habitudes scolaires.

L'organisation fait alterner des activités journalières suivies et des activités récréatives, avec une dominante par cycle, d'une durée de 4 à 6 semaines (entre chaque période de vacances), afin que chacun puisse aller vers ce qui lui convient le mieux.

Rendre l'enfant heureux, épanoui et responsable tel est le but poursuivi.

À Castelnau d'Estrétefonds, nous poursuivons les buts et les objectifs pédagogiques suivants pour favoriser l'épanouissement et l'intégration de tous les enfants fréquentant le centre de loisirs :

1. Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble républicain, laïque et de la citoyenneté
2. Favoriser l'apprentissage du respect des personnes et de la non-violence dans les rapports humains, dans tous ses aspects : comportements, attitudes, langage... ;
3. Aider à l'intégration des enfants en situation d'handicap et des enfants en difficultés
4. Aider à l'apprentissage du respect de son environnement et à l'éco-citoyenneté : locaux, matériel, plein air, naturel et culturel ;
5. Aider à l'expression de l'imagination, de la créativité et du bien-être des enfants ;
6. Encourager le lien intergénérationnel

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place des projets animations et des activités adaptés à chacun des objectifs pédagogiques.

Ces animations sont organisées par cycle ou période autour d'un thème commun.



1- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble républicain, laïque et de la citoyenneté :

- Co-animation avec l'école du conseil d'élève.
- Mise en place d'un journal des enfants, pour apprendre à s'exprimer sur des sujets d'actualité et à décrypter et se former à l'information écrite
- Mise en projet d'un projet d'animation de sensibilisation aux droits et devoirs de l'enfant sous forme de semaine à thèmes, une par mois environ (voir le calendrier prévisionnel des actions en annexe
- **Si le contexte sanitaire le permet :** Des participations citoyennes à des manifestations organisées par l'école ou la municipalité (marché de Noël, expositions ...)
- **Si le contexte sanitaire le permet :** Animation d'« Ateliers familiaux » regroupant les enfants et les parents autour de soirée festive à thème ou d'ateliers tels que le scrapbooking, la fimo, des soirées « fureur », « Boom, Loto ... »

2- Favoriser l'apprentissage du respect des personnes et de la non-violence dans les rapports humains :

- Des jeux collectifs, des jeux coopératifs, des grands jeux, des techniques de relaxation et la pratique du yoga
- Apprentissage et mise en œuvre de la technique des messages clairs et de techniques de médiation par les pairs
- **Si le contexte sanitaire le permet :** Des rencontres et des animations intergénérationnelles avec les personnes du 3ème âge, de l'EHPAD voisin et du Centre d'Animation Jeunesse.

3. Aider à l'intégration des enfants en situation d'handicap et des enfants en difficultés :

- Informer, sensibiliser les enfants aux situations d'handicaps et au respect des enfants en situation d'handicap
- Permettre l'expression, l'identification et la prise en compte des problèmes individuels rencontrés par les enfants en difficulté
- Proposer des espaces d'accueils adaptés, un accompagnement ou une orientation adaptée.
- Proposer des formations au personnel
- Nous travaillons étroitement en collaboration avec les familles, l'école et les services sociaux afin d'aider à élaborer des parcours éducatifs adaptés aux difficultés particulières rencontrés par certains enfants.

4. Aider à l'apprentissage du respect de son environnement et à l'éco-citoyenneté : locaux, matériel, plein air, naturel et culturel :

- Proposition d'un projet durable « NATURE » ou « zéro commande zéro déchets » intégrant des ateliers et des animations à base de matériel de récupération et de matériaux recyclables pour limiter l'achat de matériel neuf et lutter contre le gaspillage
- Proposition régulière de semaines de goûters « zéro déchets » en partenariat avec les familles
- Proposer des sorties pédestres et à vélo, des jeux collectifs et des grands jeux sur le développement durable et la connaissance de son environnement.
- Organisation de chasses aux déchets autour de l'Accueil de Loisirs ou d'une brigade de propreté
- Mise en place de points de tri et/ou d'un centre de tri et de jeux d'apprentissage du tri sélectif
- Animation d'un projet pluriannuel d'un atelier jardinage intergénérationnel « fil rouge » aux jardins partagés. **Le partenariat sera modulé en fonction du contexte sanitaire actuel.**
- Animation d'un projet ma ville en Lego pour découvrir tout ce qui fait vivre une ville.

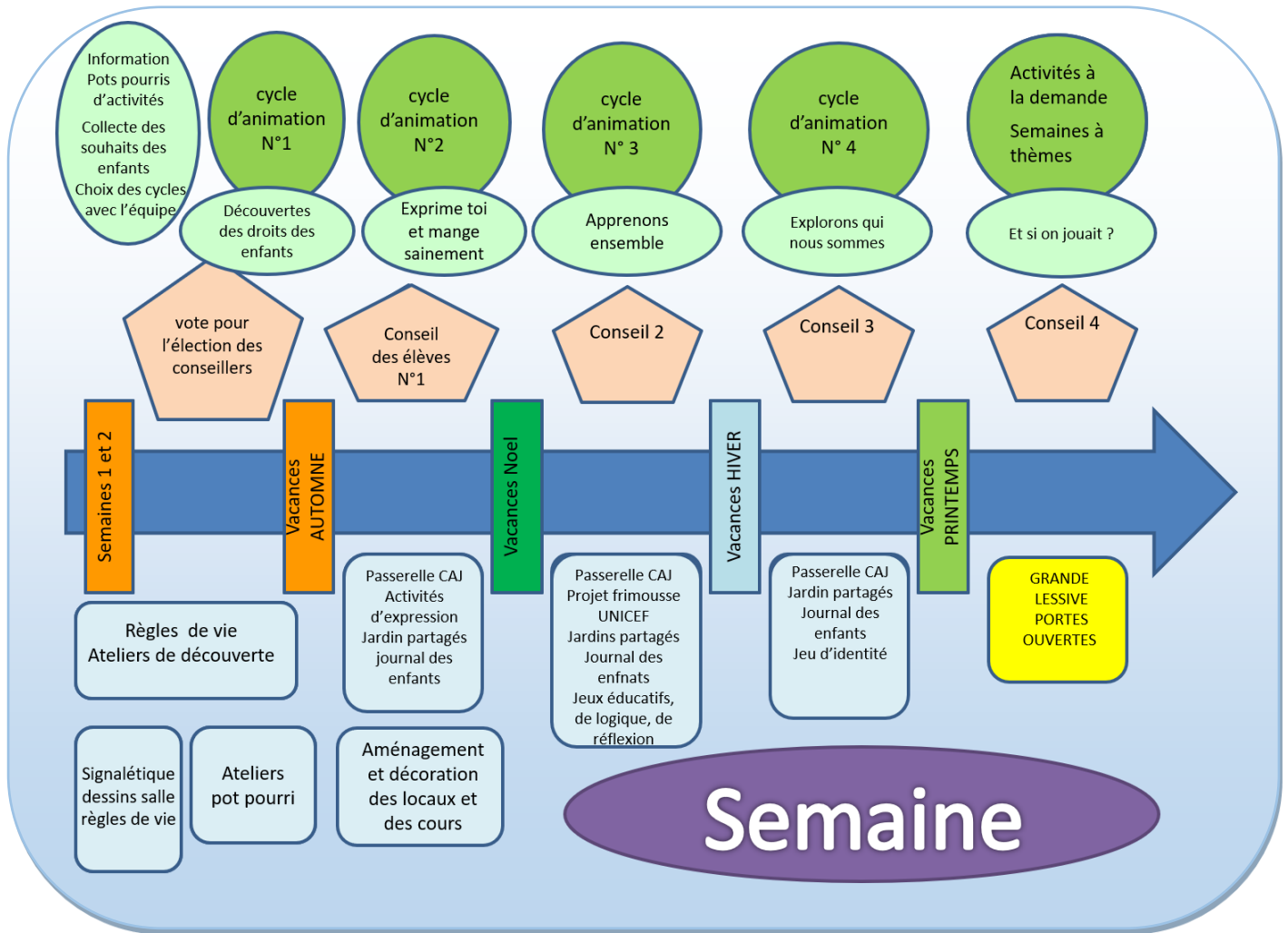
5. Aider à l'expression de l'imagination, la créativité et le bien-être des enfants :

- Nous proposons par exemple des ateliers et des animations favorisant la créativité et le bien-être telles que, l'éveil musical, relaxation, yoga, Gym, sports et jeux collectifs
- Nous animons tout au long de l'année des ateliers de création artistique, manuelle ou artisanale :
 - Créations manuelles autour de thèmes comme les super héros, halloween, Noël
 - Création autour de la nature avec des éléments recyclés
 - Des créations de poupées et de marionnettes
 - Décoration de l'ALAE et du parvis et du parking de l'école à base de création d'enfants : peinture, sculptures éphémères lors d'opération « Grande Lessive » ou de « journées portes ouvertes ».

6. Encourager le lien intergénérationnel :

- Si le contexte sanitaire le permet : Mise en place d'animation et de rencontres régulière avec l'EHPAD (ou à défaut d'une correspondance commune) et le centre d'animation Jeunesse le mercredi ou en semaine.

PROPOSITION DE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET



C/ EVALUATION DE NOS ACTIONS

L'évaluation du travail fait l'objet de temps individuels et collectifs.

Différents outils permettent de faire un retour sur nos choix et démarches par exemple :

- 1 Pour chaque période d'activités une réunion proposera de faire un point de réalisation sur l'avancée des projets en cours et de ceux conduits à leur terme
- 2 Cette réunion sera l'occasion pour chaque animateur de mesurer s'il atteint les objectifs pédagogiques poursuivis à travers les animations qu'il a proposée
- 3 Un point annuel ou plusieurs points d'évaluation individuel auront lieu avec chaque agent. Ils permettront de faire une évaluation du travail pédagogique de chaque animateur et pourra être complété de points intermédiaires.
- 4 Un point d'évaluation hebdomadaire aura lieu avec l'équipe.

Un temps d'échange aura lieu avec les enfants afin de connaître leur ressenti. Nous pouvons organiser cela de manière informelle au moment du goûter par exemple ou à la fin des activités.



Critères pour évaluer la réalisation de nos objectifs éducatifs et pédagogiques :

Objectif éducatif ou pédagogique	Outils/moyens/Attitude animateur	Critères d'évaluation
Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble républicain, laïque et de la citoyenneté	Veille au respect des règles de vie et respect mutuel entre enfants Propose et anime des jeux collectifs et de coopération favorisant l'apprentissage des règles et du respect	Mise en place, réalisation et adéquation des animations proposées Actions et projets d'enfants mis en place (quantitatif et qualitatif) Participation active des enfants nombre d'enfants concernés et durée de l'implication
Favoriser l'apprentissage du respect des personnes et de la non-violence dans les rapports humains. Apprendre en vivre ensemble dans le respect mutuel Apprendre à gérer ses émotions Appréhender des notions de médiation et communication	Forme les enfants à des techniques de médiation adaptées Utilise des méthodes de résolution de conflits appropriées Aide et accompagne les enfants lors de la résolution des conflits	Diminution des conflits Diminution des violences volontaires Appropriation des techniques de médiation Augmentation des résolutions non violentes des conflits
Aider à l'intégration des enfants en situation d'handicap et des enfants en difficultés	Connait et prend en compte les particularités liées à l'handicap. Est capable d'identifier et prendre en compte des problèmes rencontrés par les enfants en difficulté Propose un accueil et des activités adaptées	Rencontres régulières avec les familles, l'école et les services sociaux afin d'aider à élaborer des parcours éducatifs adaptés aux difficultés
Aider à l'apprentissage du respect de son environnement et à l'éco-citoyenneté : locaux, matériel, plein air, naturel et culturel	Propose des activités favorisant le matériel de récupération Participe activement aux actions proposées Propose et anime des jeux et des activités en lien avec l'environnement Assure le suivi du respect du tri	Mise en place, réalisation et adéquation des actions et des animations proposées Diminution du nombre de déchets dans l'espace public Augmentation du nombre de déchets recyclés ou revalorisés
Aider à l'expression de l'imagination, la créativité et le bien-être des enfants	Propose et anime des activités en lien avec l'objectif Favorise l'expression de l'imagination des enfants par des menées semi ou non directives Met en place des actions de valorisation : spectacle, expos...	Mise en place, réalisation et adéquation des actions et des animations proposées Valorisation des actions réalisées par la mise en place d'action de communication
Encourager le lien intergénérationnel	Propose et anime des activités en lien avec l'objectif et adaptées aux publics	Rencontres régulières et effectives avec l'HEPAD et le CAJ

III LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

A/ LA STRUCTURE (voir plans détaillés en annexe)

Elle dispose d'un grand bâtiment avec 4 salles d'activités, d'une salle bibliothèque, de deux grandes salles polyvalentes aménagées pour des enfants d'âge maternelle et élémentaire (âgés de 3 à 12 ans). Au centre de la structure se trouve deux grandes cours où les enfants peuvent jouer. L'accueil des enfants et des familles se déroule dans l'ensemble de ces salles. Dans l'espace d'accueil nous exposons les différentes réalisations des enfants, les plannings d'activités et toutes les informations liées à la vie de l'accueil de loisirs.

B/ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de direction :

Le Directeur

- *Encadrement et formation des animateurs*
- *Coordination et animation de l'ensemble du personnel*
- *Conduite du projet pédagogique*
- *Relais avec l'organisateur, les familles, les administrations et tous les partenaires (écoles, bibliothèque,)*
- *Gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administrative, financière et matérielle)*

Cette fonction, qui est avant tout pédagogique, nécessite une présence effective durant les temps d'ouverture de l'accueil.

Nous portons une attention particulière aux relations avec les familles. En effet, nous nous efforçons de communiquer et d'être un maximum impliqué avec et auprès des familles. C'est pourquoi nous utilisons un grand panneau d'affichage à l'entrée de l'A.L.A.E où différentes informations seront affichées (horaires etc.)

Par ailleurs, la municipalité a mis en place un site Facebook rendant compte de la vie de la structure auprès des familles et un trombinoscope de l'équipe d'animation afin que les familles connaissent les animateurs référents de leurs enfants.

L'équipe de direction pourra participer à l'animation voire être disponible dans certaines activités, sans oublier son rôle de directeur formateur (veiller au bon déroulement du séjour à la dynamique du groupe, être disponible et à l'écoute) et un médiateur entre les familles, l'équipe d'animation et les équipes techniques et de restauration.

L'adjoint pédagogique :

- *Il complète les missions du directeur sur certains temps d'accueil et sur certains lieux.*
- *Il remplace le directeur lors des congés ou absences.*
- *Il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation socio culturelles et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.*
- *Il garantit la préparation et la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que l'application des règles de sécurité.*

C/ PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe d'animation est composée :

D'animateurs diplômés, BAFA complet ou en cours de validation, ou de diplômes autorisés suivant la réglementation en cours de la D.D.C.S, de non diplômés. Cela représente environ 20 animateurs présents tous les jours, et de 8 animateurs les mercredis. Les effectifs d'encadrement varient selon le nombre d'enfants inscrits.

D/ LES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES DE SERVICE

Un manquement de l'une de ses règles pourra entraîner des rappels, des sanctions sur une échelle pouvant aller jusqu'à une rupture de contrat pour manquement professionnel.

- Prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité dans leur globalité (règlement DDCCS, règlement intérieur de la structure et demandes de la direction et de la mairie).
- Au vu de la loi, de ne faire preuve d'aucune violence physique ou morale et verbale envers l'enfant ou l'adulte.
- Prendre les initiatives que son rôle lui incombe notamment sur la sécurité et toute autres problèmes liés à la structure. Il doit informer la direction qui reste l'interlocuteur principal.
- Adopter une tenue appropriée à l'encadrement des enfants (Vêtements appropriés à l'accomplissement de la mission...)
- Adopter une tenue vestimentaire adaptée aux différentes activités et l'animation active.
- Les animateurs doivent adopter un langage et une attitude exemplaire en présence des enfants.
- Les animateurs informent les parents du déroulement de la journée de leur(s) enfant(s) **et** en accord avec la direction, font un retour aux parents sur le comportement de leur enfant sur la journée (ne pas oublier de donner les informations positives)
- Les animateurs doivent savoir répondre à des demandes d'information ou savoir orienter les familles vers les personnes concernées.
- Il est interdit de consommer des drogues et de l'alcool, de fumer dans les locaux accueillant les enfants. Un lieu se trouvant devant l'entrée du parking est mis à la disposition des équipes d'animation et de direction.
- L'usage privé des téléphones portables personnels est strictement interdit sauf en cas d'urgence.
- L'expression des différends entre collègues et le règlement des conflits ne doivent en aucun cas avoir lieu devant les enfants.
- Les animateurs doivent porter des chaussures fermées.

E/ LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR

Le rôle primordial des adultes est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Chaque animateur doit pouvoir trouver de l'aide auprès de l'ensemble de l'équipe.

L'animateur est avant tout responsable de son groupe.

Il doit activement :

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale des mineurs
- Être attentif bienveillant, bien traitant et disponible
- Sensibiliser les enfants aux notions de respect mutuel, d'écoute et de confiance. Il ne faut pas oublier que l'adulte est avant tout une référence pour l'enfant et la cohérence veut que l'on applique soi-même ce que l'on demande aux autres.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de violence et de discrimination.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Savoir définir des règles et les faire appliquer
- Permettre aux enfants d'exercer des responsabilités et d'en faire l'apprentissage.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de violence et de discrimination.
- Être MEDIATEUR, Savoir gérer les conflits et apprendre aux enfants des méthodes de résolution
- Apprendre aux enfants à vivre ensemble et à faire l'expérience de la démocratie. Il favorise la participation active de chacun au bon fonctionnement de l'ensemble.
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de territoire et dans le respect du cadre règlementaire des Accueils Collectifs de Mineurs et des droits des enfants.
- ANIMER en utilisant au mieux ses propres centres d'intérêts et ou compétences pour mettre en œuvre des activités de qualité en lien avec le projet pédagogique ;
- Proposer, et animer des projets d'animation et des activités ludiques et être initiateur de découverte et d'apprentissage.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet
- Savoir motiver l'enfant à essayer et pratiquer des activités nouvelles
- Veiller à favoriser la réussite de chaque enfant ; ne pas laisser l'enfant en situation d'échec
- Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer au travail collectif en tant que membre responsable d'une équipe solidaire.

F/ LES REUNIONS D'EQUIPES

Un planning prévisionnel ou calendrier est affiché en salle de réunion en début de trimestre indiquant les dates des différentes réunions. La présence de chacun est **obligatoire**.

Toutes absences doivent être justifiées au préalable auprès de la direction.

Une réunion d'équipe ou un temps de préparation collectif aura lieu tous les quinze jours.

Cette réunion aura pour rôle de préparer les projets d'animations et les activités mais aussi de faire le bilan sur la semaine écoulée afin de voir où l'on se situe par rapport aux objectifs pédagogiques fixés en début d'année.

Un point hebdomadaire permettra également d'avoir un temps d'échange en équipe sur les différents problèmes rencontrés au cours de la semaine mais aussi de répondre à diverses questions.

Nous disposons d'une salle animateur pour la tenue des réunions.

Ce lieu permet aux animateurs de se retrouver, de discuter, et créer un véritable lien qui se ressent sur leur travail sur le terrain

Par ailleurs, c'est dans cet espace privilégié que les animateurs peuvent se ressourcer et préparer leurs activités. Ce véritable espace de vie favorise l'épanouissement de chacun sur son lieu de travail.

Des réunions exceptionnelles, en cas d'événements majeurs et des temps de formation en interne en lien avec les missions ou les projets de la structure peuvent être mises en place avec la même obligation d'y participer.

G/ LES STAGIAIRES

Régulièrement, nous pouvons accueillir occasionnellement des stagiaires BAFA ou des stages de découverte des métiers.

Les stagiaires BAFA bénéficie d'une indemnité pour la durée de leur stage.

Dès le départ, il est nécessaire de mettre en place un système d'accompagnement et d'évaluation du stagiaire, afin de fixer avec les stagiaires les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir afin de valider son stage.

Un entretien de cadrage est mis en place en début de stage afin de fixer les objectifs de stage et les attentes du stagiaire.

Une évaluation à mi-parcours est réalisée afin d'évaluer les objectifs et de faire les ajustements nécessaires avant la fin de la formation.

Nous mettons en œuvre les moyens nécessaires auprès des stagiaires pour que leur stage se déroule dans les meilleures conditions, cela lui permet de se familiariser avec les locaux, le fonctionnement, les enfants et l'équipe. Il peut également appréhender plusieurs méthodes de travail et peut se les approprier. Dans un deuxième temps, nous lui demandons de préparer et d'animer au moins une activité en présence de la direction ou d'un référent afin qu'elle repère les manques et lui délivrer une formation pertinente.

En cours et en fin de stage, le stagiaire est reçu par la direction afin de faire le point sur sa période de stage et de lui remplir son évaluation. De ce fait, le stagiaire peut alors s'auto évaluer en présence d'un responsable et discuter des points forts et faibles afin de les améliorer.

IV FONCTIONNEMENT GENERAL

A/ LES REGLES DE VIE

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles permettent d'établir de manière claire, leurs devoirs (obligation non négociables), leurs droits (leurs libertés).

Elles seront travaillées avec les enfants lors d'ateliers, de discussions et d'échanges. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement.

Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session et une visite des locaux est programmée.

Les règles ne sont pas immuables : elles peuvent évoluer.

Nous travaillerons sur une échelle de « sanction » et de « réparation » qui ira du rappel des règles de vie à une discussion avec les familles.

Elles doivent avoir pour objectif éducatif d'apprendre et d'assumer les conséquences de ses actes et donc de contribuer à l'apprentissage des responsabilisés par les enfants.

B/ LES ACTIVITES

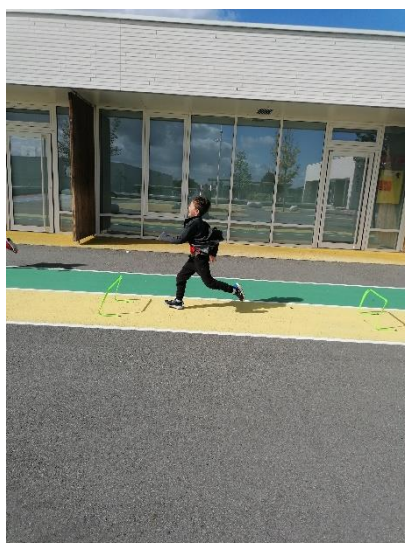
Les activités sont organisées en cycle de 6 à 8 semaines entre chaque période de vacances.

Elles sont déclinées en fonction du thème abordé et elles doivent être adaptées à la tranche d'âge. Chaque animateur doit être capable de proposer des activités variées.

Les activités peuvent être sportives, artistiques, d'expression et ludiques.

Il doit savoir mettre en place des projets d'activités liés aux besoins du public et de la structure et l'équipe d'animation conçoit et anime un projet d'animation liée au thème.

Un projet d'animation commun à l'ensemble des membres sera conduit chaque année.



C/ PREPARATION ET RANGEMENT DES ACTIVITES

La préparation et la collecte du matériel nécessaire à la mise en place de l'activité du matin et de l'après-midi sera réalisée par les animateurs durant les périodes de temps libre.

Les activités doivent être préparées en amont et le matériel à disposition dans les salles.

A la fin de la journée d'activités, chaque animateur doit veiller au parfait rangement du lieu de vie de son groupe.

L'équipe pédagogique est responsable de la propreté des lieux de vie de chaque groupe, et des espaces communs. Elle garantit la qualité, la salubrité et le confort de l'accueil réservé aux enfants.

Le rangement fait partie de l'activité et de l'animation de la vie quotidienne.

Les animateurs sont responsables du rangement et du nettoyage, du matériel et des lieux utilisés en activités, en temps d'accueil et en temps libre. Le rangement et le nettoyage s'effectuent avec les enfants sauf pour des raisons de sécurité.

L'animateur doit rendre les locaux, le mobilier matériel propre et veiller à ce que le rangement soit correctement effectué.

D/ LA SANTE, L'HYGIENE ET LES PAI

Chaque membre de l'équipe doit connaître la liste, disponible dans les fiches sanitaires, des enfants suivant un régime particulier (PAI)

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour l'enfant ou l'adolescent atteint de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Il doit lui permettre de suivre une scolarité normale ou d'être accueilli en collectivité. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI précise les adaptations apportées à la vie de l'enfant pendant son temps de présence dans l'établissement, en indiquant notamment :

- Les régimes alimentaires à appliquer,
- Les aménagements d'horaires,
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant,
- Les activités de substitution proposées.

La scolarité de l'élève se déroule ensuite dans des conditions ordinaires, mis à part les aménagements prévus par le PAI.

Les PAI des enfants scolarisés sur l'école sont accessibles aussi bien par les animateurs que par les enseignants. Ils sont rangés dans une armoire fermée à clé dans le bâtiment de la directrice. Ainsi l'enfant pourra bénéficier des activités tout en assurant sa sécurité.

Une réunion d'information au début de l'année est organisée avec les animateurs pour les informer des différents enfants bénéficiant d'un PAI sur la structure.

A cette fin un outil d'information sous forme de tableau récapitulatif intégrant les photos et les informations essentielles est réalisé et affiché.

Les enfants de maternelle doivent être constamment accompagnés aux toilettes.

Aucun enfant ne doit jamais circuler seul dans le bâtiment.

Le centre dispose d'un local infirmerie, permettant d'isoler les malades. Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments.

Les trousse des premiers secours (2), à prendre lors des sorties sont rangées dans le local infirmerie. Une armoire à pharmacie est située dans un local donnant sur la cour maternelle et élémentaire

Les registres des soins : Le registre des soins est tenu systématiquement par les personnes qui soignent les enfants. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre, sans blanco ni pages blanches. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre ou des trousse de sorties.

Le suivi sanitaire est placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne est chargée des relations avec les professionnels de la santé, et de la gestion des documents de santé (certificats, PAI...)

Allergies et consignes de santé : un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé. (Cf classeur et affichage tableau)

Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents.

L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.

E/ L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes amenés à accueillir des enfants présentant des handicaps (surdit , autisme ou autre...). L' quipe de direction fait un travail de liaison avec les diff rents organismes qui encadrent ces enfants pendant l'ann e scolaire afin qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. Un travail d' change s'instaure alors avec la famille, les instituts, l' cole de l'enfant et, bien s r, l'enfant.

L'absence de connaissance fait quelque fois peur aux autres enfants et aux animateurs (certains), la communication et la formation permettent d'appr hender un certain nombre d'interrogations.

Plusieurs temps de formation ont  t  mis en place pour renforcer les connaissances et les capacit s de l' quipe   proposer un accueil adapt . :

- Une formation anim e par le SIAM a permis aux animateurs de se familiariser avec les diff rents type d'handicaps et sur les besoins   prendre en compte pour faciliter leur accueil
- Une formation de sophrologie est venue la compl ter et proposer de m thodes et des outils pour aider les enfants   g rer leurs  motions et les moments de tension.

Cet accueil s'effectue apr s l'accord municipal et dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualis )

L'accueil de ces enfants en accueil de loisirs, s'il se fait dans les meilleures conditions, est enrichissant pour tous.

Pour cela nous mettons   disposition un lieu d'isolement pour ces enfants.

L'objectif est de scolariser tous les  l ves et de permettre aux  l ves en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire.

F/ LA SECURITE

Les locaux sont soumis à la réglementation S.D.J.E.S

Une commission de sécurité incendie obligatoire à lieu tous les 5 ans. Elle est répertoriée dans un registre ou apparait les contrôles des extincteurs et les différentes procédures et date de simulation d'évacuation en cas d'incendie.

Un exercice incendie a lieu chaque trimestre afin de permettre la mise en sécurité des personnes en cas de situation de risque.



V L'ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES

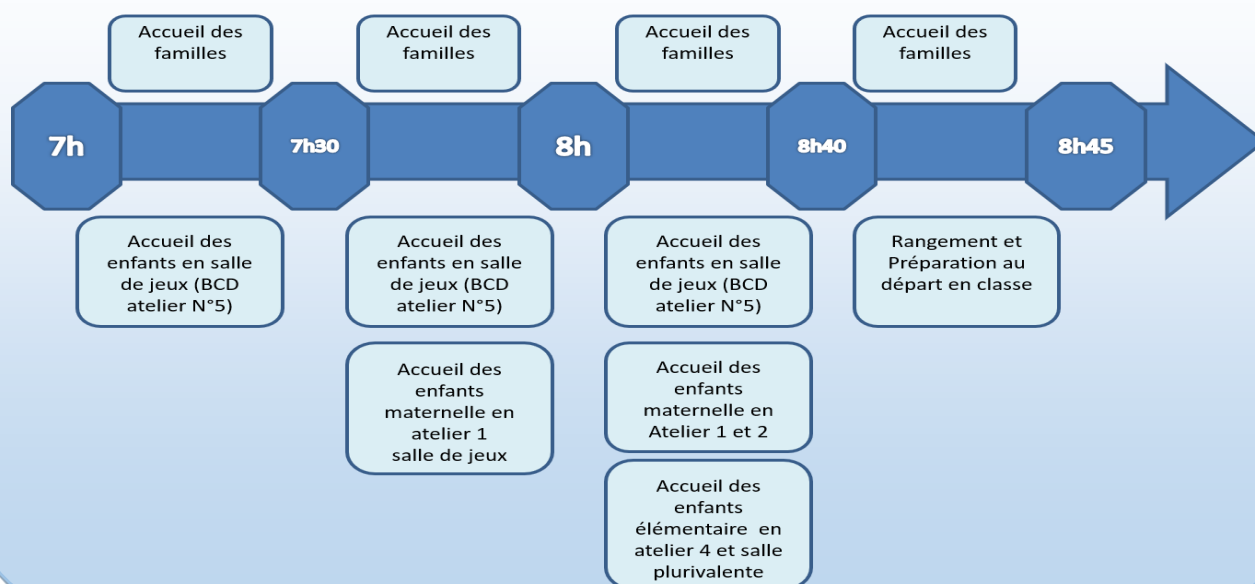
Déroulement type des temps périscolaires

A/ SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT

Dans le contexte sanitaire actuel le fonctionnement a été adapté afin de limiter le brassage entre les groupes. Chaque groupe se voit donc attribué un lieu d'accueil spécifique.

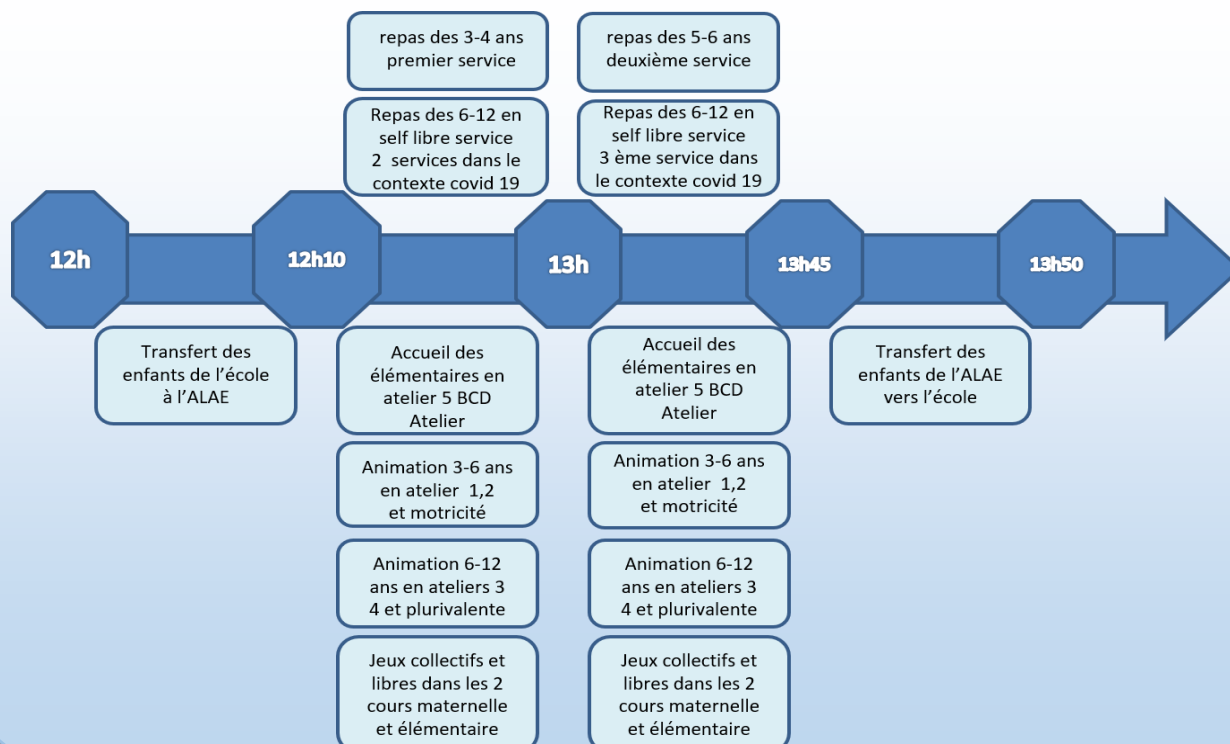
ALAE FONDADA MATIN

7h00-8h45



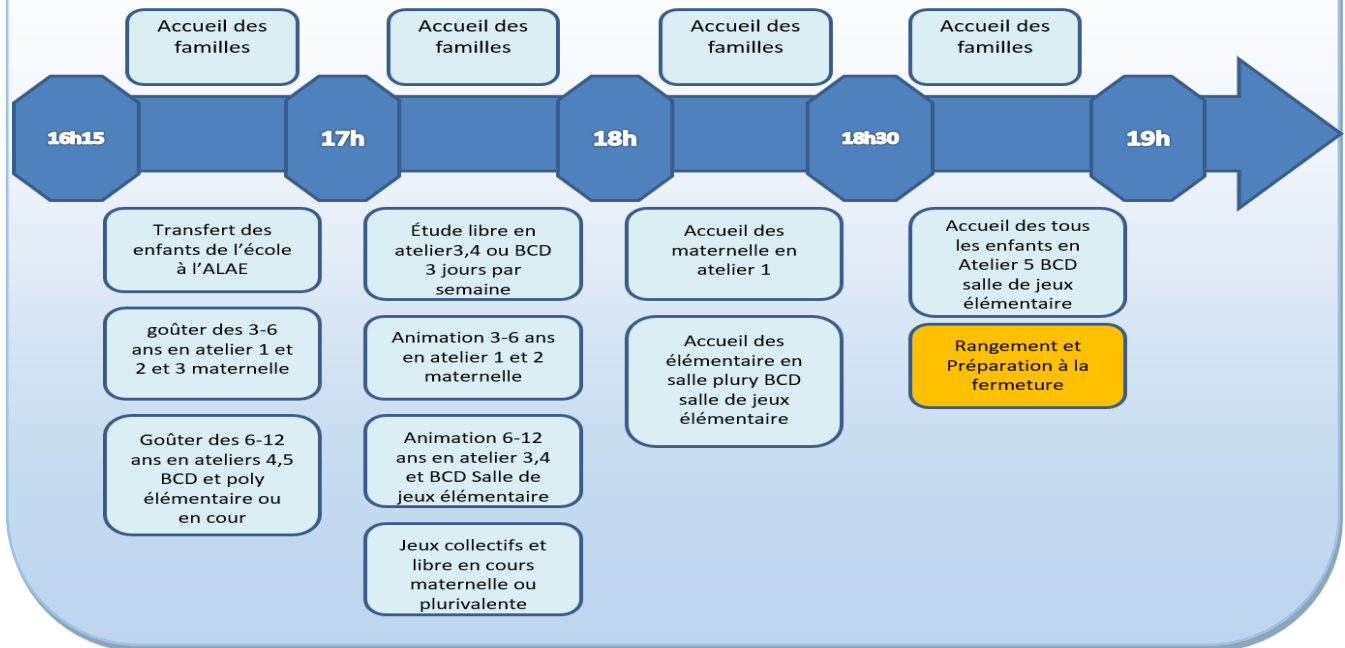
ALAE FONDADA MIDI 12h00-13h50

12h00-13h50



ALAE FONDADA SOIR

16h15-19h00



B/ ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES (matin et soir)

Les familles seront accueillies par un agent d'accueil dans un espace commun au 3-12 ans.

Il enregistre les arrivées (matin) ou les départs (soir) des enfants : Utilisation du badge électronique par l'utilisateur et informe les familles.

L'agent chargé de l'accueil vérifie sur la liste des personnes autorisées que les enfants partent avec une personne bénéficiant d'une autorisation parentale écrite.

Les familles réservent par le biais du portail famille la présence de leurs enfants pour les accueils périscolaires, matin, midi et soir. Les parents peuvent ordinairement aller chercher leurs enfants dans les salles d'accueil.

Actuellement à cause du contexte sanitaire les parents ne peuvent pas aller plus loin que le hall d'entrée

Un micro permet d'appeler les enfants qui sont dans les cours lorsque leurs parents viennent les chercher.

C/ALAE MATIN

Le matin nous ne proposons pas d'animation au sens strict, mais plutôt des espaces d'accueil et de jeux afin de favoriser le réveil et la socialisation des enfants dans le calme : lecture, jeux de société...

7h00 : Accueil échelonné des premiers enfants.

Accueil individualisé des enfants. Activités calmes (lecture et jeux calmes en atelier 5 et BCD)

7h30 : Accueil en petit groupes des enfants. Activités calmes (lecture, jeux de société, activités manuelles...ouverture de l'atelier 1 maternelle.

8h00 :

En application du protocole sanitaire les enfants de chaque groupe sont accueillis dans des salles distinctes

Ouverture de « l'atelier 4 » ou de la salle plurivalente salle de jeux élémentaire et de l'atelier 2 maternelle L'animateur d'accueil se doit de recevoir les familles. Les animateurs doivent proposer des activités de temps libre (jeux de sociétés, des dessins, pâte à modeler, lecture...).

Les animateurs doivent assurer la sécurité des enfants aussi bien dehors dans la cour qu'à l'intérieur des salles.

8h40 à 8 h50 : Les enfants sont conduits dans leurs classes respectives. Les enfants de CP à CE en premier et les enfants de CM1 et cm2 ensuite.

Chaque animateur sera référent d'une ou deux classes attirées



D/ ALAE MIDI

Nous accueillons uniquement les enfants qui prennent leur repas au service de restauration scolaire. Il n'y a aucune arrivée ou départ durant ce temps d'accueil sauf en cas de dérogation.

12h00 -12h15 :

Les animateurs récupèrent à 12h00 tous les enfants dans les classes et les amènent dans les salles d'accueils ou la cour. Des listes permettent de connaître et contrôler les enfants à récupérer. Chaque animateur sera référent d'une classe attirée.

12h15 -13h00 :

Animation :

Les animateurs, qui n'encadrent pas le repas, accueillent et encadrent les enfants dans les salles et les cours prévues à cet effet et animent des ateliers (à la BCD ainsi que dans les 4 ateliers et les 2 cours) Nous proposons tous les jours des espaces et des animations de jeux aux enfants car le jeu est le moyen d'apprentissage et de socialisation naturel de l'enfant.

Nous proposons régulièrement des ateliers (projets d'animation), aux enfants volontaires, de nature à favoriser leur épanouissement : jeux collectifs et sportifs, création manuelle, arts visuels,....

Ce sont pour certains des ateliers d'initiation pour d'autres des ateliers de production ainsi la durée de ces ateliers est variable.

Les animations de chaque cycle sont affichées dans un panneau d'information prévu à cet effet.

Les enfants d'élémentaire volontaires peuvent ordinairement aider les animateurs de maternelle durant le temps de repas. Cette mesure est suspendue à cause du contexte sanitaire.

Les intervenants n'interviennent pas sur les mêmes jours pour laisser libre une salle polyvalente.

Repas :

L'accent est mis sur le lavage des mains avant et après le repas.

Les tables sont lavées après chaque service et désinfectées en fin de service.

Nous proposons ordinairement un repas en deux services à la maternelle et sous forme de self avec une entrée libre pour les enfants de l'élémentaire. Actuellement des groupes distincts sont identifiés en maternelle pour limiter le brassage. Chaque classe de maternelle est accompagnée jusqu'à la cantine ou l'activité par un agent.

L'organisation du repas élémentaire est modifiée en trois services et trois groupes distincts (CP/CE/CM) en accord avec le protocole sanitaire en vigueur.

Les enfants participant au premier service de cantine maternelle vont à table ainsi que les CP en début d'année scolaire. Les autres vont ordinairement à table lorsqu'ils le souhaitent.

A l'entrée de la cantine élémentaire, pour chaque groupe d'âge, un animateur s'occupe de superviser le pointage des présences des enfants.

Trois agents au moins par salle de restauration encadrent et accompagnent le repas des enfants.

En début d'année les enfants seront associés à l'élaboration des règles de vies générales et par lieux d'accueil. Ils seront également associés à la réalisation d'affiches et à la mise en œuvre de supports et de temps d'information.

13h00 -13h45 : Même organisation que ci-dessus pour le deuxième service cantine maternelle et la fin du service self en élémentaire.

13h40 -13h50 : temps calme, fin des activités et des jeux actifs, retour en classe accompagné par les animateurs pour les maternelles et les élémentaires.

E/ ALAE SOIR

Nous accueillons les enfants inscrits au service périscolaire du soir entre 16h15 et 19h00.

16h15 -16h25 :

Les animateurs récupèrent les enfants devant les classes et les amènent dans les salles prévues pour le goûter. Des listes permettent de connaître les enfants qui doivent être accueillis à l'ALAE et ceux qui utilisent le service de ramassage scolaire.

Une liste des enfants inscrits à l'accueil du soir est éditée pour chacune des classes et mise à la disposition de chaque instituteur et animateur afin qu'ils puissent orienter les enfants soit vers la sortie de l'école soit vers le service d'accueil adéquat.

Un agent est chargé (pour 1 ou 2 classes) de récupérer en classe les enfants devant aller à l'A.L.A.E.

16h25 – 16h40 :

Goûter :

Un agent gère l'accueil des familles et des départs échelonnés. Il supervise le pointage réalisé par les enfants à l'aide du badge pour signaler leur départ et vérifie qu'ils soient accompagnés d'une personne dûment autorisée à venir les chercher. Les animateurs encadrent le goûter.

Le goûter a lieu ordinairement, en 3 sous-groupes en maternelle et en élémentaire en 3 groupes distincts (comme le midi) dans 3 salles différentes. La cour élémentaire peut aussi être utilisée les jours de beau temps.

Le goûter doit se faire dans le calme sous la surveillance de l'équipe du soir. On veillera à laisser les tables propres.

En application du protocole sanitaire les enfants de chaque groupe goûtent dans des salles distinctes.

16h45- 18h30 :

Animations et aide aux devoirs :

En application du protocole les enfants de chaque groupe sont accueillis dans des salles distinctes. Temps d'activités et jeux, accueil des parents et gestion des départs.(BCD, les 4 ateliers et la cour maternelle.)

Nous proposons 2 jours par semaine (lundi et jeudi) un espace pour faire ses devoirs scolaires en autonomie ou avec l'aide d'un adulte.

Nous proposons tous les jours des espaces et des animations de jeux aux enfants car le jeu est le moyen d'apprentissage et de socialisation naturel de l'enfant.

Nous proposons aussi aux enfants tous les soirs entre 16h45 et 18h00 des ateliers (projets d'animations) en libre participation de nature à favoriser leur épanouissement.

18h00 :

Rangement et nettoyage des activités par les animateurs concernés avec le groupe d'enfants

18h00- 18h30 :

Temps de jeux libres calmes et gestion des départs.

18h45-19h00 :

Fermeture des locaux.

Les agents présents veillent à :

- Vider les poubelles et ranger la salle et les livres de la BCD atelier
- Ce que l'ensemble des locaux soient fermés et mis en sécurité
- Ce que l'ensemble des lumières et des appareils soient éteints (sono, ordinateurs, photocopieuses)

VI Accueil de Loisirs MERCREDI

L'accueil de loisirs est ouvert en période extrascolaire les mercredis et accueille au maximum 45 enfants de maternelle et 50 enfants d'élémentaire.

Organisation des groupes d'enfants :

- Pour les + de 6 ans : le groupe est divisé en 2 sous-groupes : les 6-8 ans et les 9-11 ans
- Pour les moins de 6 ans le groupe est divisé en 2 sous-groupes : les 3- 4 ans et 5-6 ans

Organisation pédagogique des mercredis :

Nous proposons chaque trimestre des animations organisées en cycles (cf schémas ci-dessous).

Ordinairement, en dehors du contexte sanitaire actuel, Un atelier jardinage « fil rouge » à l'année est proposé dans le cadre des jardins partagés, il permet d'établir des passerelles avec le CAJ et un lien intergénérationnel régulier avec l'EHPAD.

De plus, des rencontres avec l'EHPAD autour du jeu et d'atelier de création ont lieu chaque trimestre.

DEFINITIONS ET ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS DE LA JOURNEE :

Temps d'accueil et temps informel : c'est un temps d'échange entre les enfants et les animateurs.

Les animateurs proposent et encadrent au moins un mini-atelier. L'animateur est actif. Ce n'est pas un temps de surveillance, mais un temps où l'équipe se répartit le travail : une partie des animateurs en préparation de l'activité et l'autre en mini-atelier)

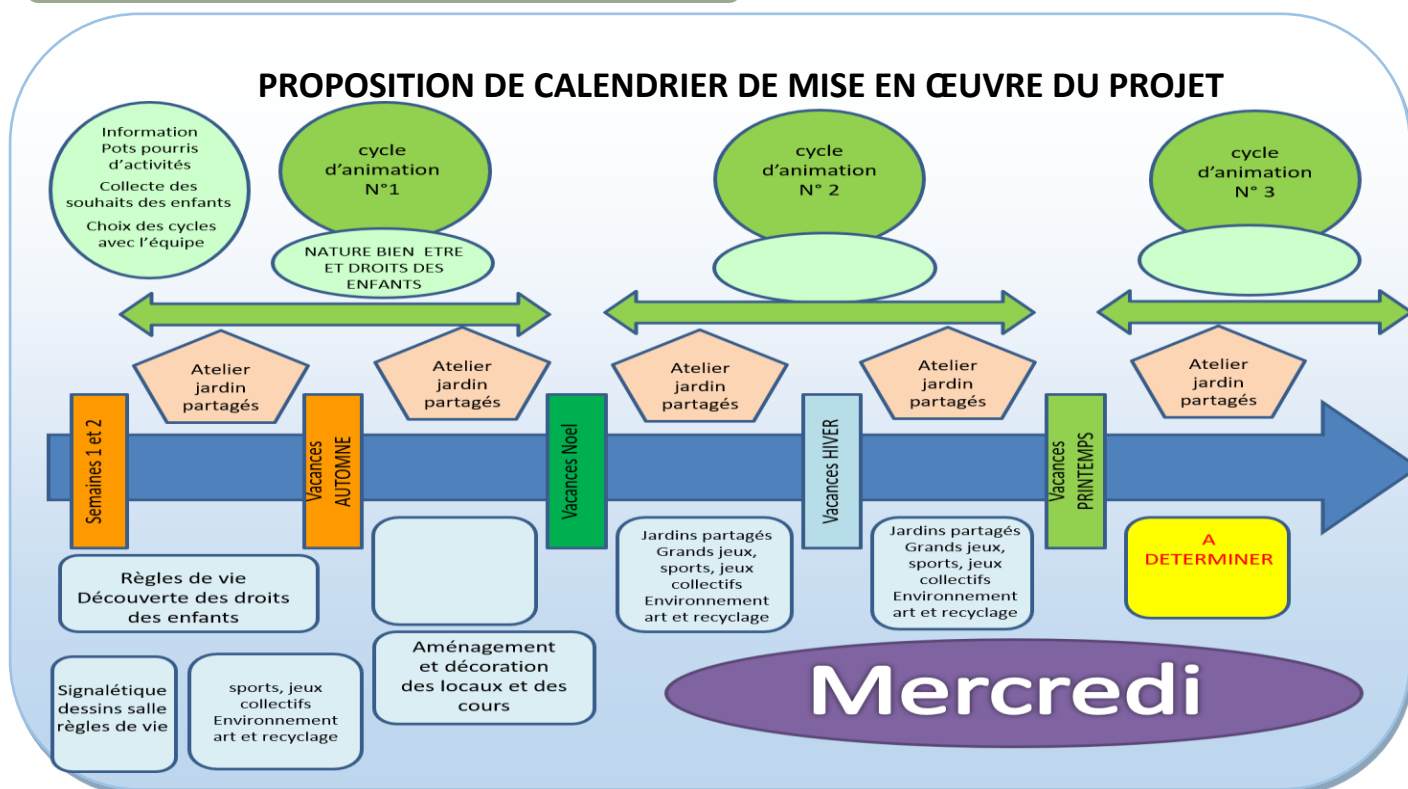
Temps d'activité : c'est un temps (1h00 à 1h30 environ), où les animateurs proposent des activités diverses et préparées. Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation (thème) et le projet pédagogique.

Temps calme : c'est le temps d'après repas entre 13h15 et 14h15. Les animateurs proposent et encadrent des activités et des jeux calmes. L'animateur est actif.

Temps de repas : c'est un moment calme, d'échanges entre l'animateur et l'enfant. L'animateur est le garant de la tenue des enfants à table, du fait que l'enfant goûte les plats et qu'il participe au rangement de la table.

Temps de repos : En ce qui concerne les maternelles, le temps de repos se traduira par la sieste pour les PS et les MS et un temps de relaxation pour les MS et les GS.

A/ SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT



B/ JOURNEE TYPE ELEMENTAIRE

12H00-13H15 Repas en self encadrés par des animateurs et jeux libres et encadrés dans la cour ou en salle.

13H15-14H15 Accueil maternelle et élémentaire et temps calme du midi (lecture, jeux de société, dessins ...). Un agent gère et notent les départs échelonnés.

14H15-14H30 Rangement, sensibilisation et mise en place des activités.

14H30-15H30 Activités, plusieurs choix sont proposés en lien avec le thème en vigueur.

15H30-16H00 Rangement, nettoyage des activités avec les enfants, installation du goûter

16H00-16H30 METEO bilan du jour et goûter en sous-groupes d'âge

16H30-17H00 Rangement et nettoyage des salles d'activités et du goûter avec les enfants

17H00-18H00 Accueil et temps informel du soir

18H00-18H30 Accueil commun maternelle et élémentaire

C/ JOURNEE TYPE MATERNELLE

12H00-12H15 Passage aux toilettes, lavage des mains

12h15-13h00 Repas en un seul service à table

13H15-13H30 Passage aux toilettes et lavage des mains

13H30-14H15 Accueil maternelle et élémentaire et temps calme du midi (lecture, jeux de société...) en salle de motricité

13H30-15H30 Sieste pour les 3-4 ans encadrée par un binôme (roulement)

14H30-15h30 Activités des grands 5-6 ans (+ enfants qui ne font pas la sieste)

15h30-16h00 Rangement, nettoyage des activités avec les enfants, installation du goûter

16H00-16H30 Goûter en sous-groupes d'âge.

16H30-17H00 Rangement et nettoyage des salles d'activités et du goûter avec les enfants

17H00-18H00 Accueil et Temps informel du soir

18H00-18H30 Accueil commun maternelle et élémentaire

D/ ACCUEIL DES FAMILLES 13h15-14H15

Nous accueillons les enfants inscrits au service périscolaire du mercredi entre 12h00 et 19h00.

Les familles réservent par le biais du portail famille la présence de leurs enfants pour les accueils périscolaires, 12h-14h ou après-midi avec repas.

Une liste des enfants inscrits à l'accueil pour chacune des classes est éditée et mise à la disposition de chaque instituteur et animateur afin qu'ils puissent orienter les enfants soit vers la sortie de l'école soit vers le service d'accueil.

Un animateur se tiendra à l'accueil du centre pour recevoir les familles.

L'animateur présent à l'accueil veillera à :

- Noter les horaires de départ de chaque enfant entre 13h15 et 14h15 et 16h15 puis 19h00
- Vérifier si l'adulte qui vient chercher l'enfant dispose d'une autorisation parentale
- Informer les parents de toute observation importante concernant l'enfant

Les animateurs présents sur le temps d'accueil proposeront au moins 1 mini-atelier ou chaque enfant pourra évoluer à son rythme. Si le temps le permet les animateurs pourront également proposer des activités à l'extérieur.

Les enfants ont également le droit de ne rien faire et de s'installer à leur rythme

E/ LES REPAS ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

Le repas à lieu en un seul service en maternelle et en deux services en self en élémentaire :

- Premier service CP, CE1 et CE
- Deuxième service les CM1 et CM2

Avant le repas les enfants passeront aux toilettes et se laveront systématiquement les mains. **Dans le contexte sanitaire actuel ils se laveront également les mains après le repas.**

Pendant le temps du repas les animateurs mangent avec les enfants.

Il sensibilise les enfants à une alimentation équilibrée et les encourage à goûter de tout.

Ils veillent à ce que les enfants se tiennent bien à table

Le temps de repas doit rester un moment de détente et d'échange.

Les animateurs aident les plus petits à se servir et à couper la viande et les enfants à s'organiser pour aller chercher le pain et remplir les carafes d'eau pendant le temps du repas si besoin,

A la fin du repas les enfants d'élémentaire rangent leur plateau tout en triant son contenu dans des bacs prévu à cet effet :

- Un bac recueille les denrées alimentaires
- Un bac recueille les emballages plastiques

Les enfants rangent leurs assiettes, couverts, verres et plateaux dans les panières prévues à cet effet.



Les animateurs ont un rôle éducatif important à jouer sur le temps de repas.

En cette période de crise sanitaire le fonctionnement sera adapté afin de :

- Limiter au maximum le brassage, chaque enfant de chaque classe mangera à la même table tous les jours de la semaine
- Limiter les risques d'infection, l'eau, le pain ainsi que tous les aliments conditionnés en portions individuelles seront distribués par les adultes

F/ LES PAUSES

Les pauses se prennent en dehors des temps d'accueil et d'activité par petit groupe (10/15 minutes maximum) de façon à ne pas perturber le fonctionnement. Les animateurs qui travaillent moins de 6 heures par jour n'ont pas droit à la pause réglementaire.

G/ LES SORTIES

Pour les sorties l'animateur sera chargé de faire l'appel des enfants et de les compter au départ du centre et il en va de même pour le retour, sans oublier de compter les enfants plusieurs fois dans la journée.

Pour les sorties de plein air une malle avec du matériel de loisirs sera préparée.

Les trousse à pharmacie seront vérifiées avant chaque départ.

L'animateur responsable devra prendre une trousse de sortie pour son groupe d'âge et les dossiers des enfants (sur tablette).

Avant le départ l'animateur responsable de la sortie renseigne une fiche recensant l'ensemble des enfants qui participent à la sortie et indiquant le lieu de la sortie (nom, prénoms).

Le registre des soins sera systématiquement rempli (par l'animateur ayant soigné l'enfant).

Tout au long de la sortie les animateurs doivent assurer la sécurité physique et affective des enfants, être à l'écoute de leurs besoins et de leurs rythmes et devront signaler tout problème rencontré à la direction.

H/ LE CONTEXTE SANITAIRE ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROTOCOLES SANITAIRES

Ce fonctionnement a été profondément modifié depuis le début de la crise sanitaire.

Afin de respecter au maximum le protocole sanitaire en vigueur les modifications suivantes ont été apportées :

1. Le lavage des mains est renforcé et effectué sous la surveillance d'une adulte à chaque moment prévu par le protocole
2. Le port du masque pour les enfants de 6 ans est plus régulièrement contrôlé
3. Chaque enfant de chaque classe mange tous les jours de la semaine à la même place dans la même rangée à la cantine
4. Les enfants n'ont plus le droit de servir eux-mêmes de l'eau, du pain et de tous les éléments conditionnés en part individuelle
5. Chaque animateur est responsable d'une classe au sein d'un groupe d'âge
6. Chaque classe ou groupe a une salle d'accueil qui lui est attribuée en propre
7. Les activités proposées concernent uniquement les enfants de la même classe ou du même groupe
8. Les salles sont régulièrement aérées et ventilées

VII ANNEXES

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : <ul style="list-style-type: none"> - après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves testés négatifs - apprentissages à distance pour les élèves testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe - les familles sont invitées à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours - l'apparition de trois cas confirmés parmi les élèves conduit à la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Décembre 2021



PROJET DROIT DES ENFANTS

Les droits ne sont réels que si on les connaît, si on les fait valoir, si on les défend, les met en pratique et si on les respecte

PUBLIC VISE : MATERNELLE AU CM2

OBJECTIFS :

1. Sensibiliser les enfants à la laïcité et aux notions de droits et devoirs
2. Sensibiliser les enfants aux droits contenus dans la convention internationale des droits de l'enfant
3. Aider les enfants à connaître leurs droits et leurs devoirs
4. Favoriser l'exercice de leurs droits et devoirs par les enfants
5. Donner des repères aux enfants pour les aider à être acteurs du respect mutuel, de leur protection et de leur prise d'autonomie
6. Permettre aux enfants de s'exprimer sur ces sujets

DEROULEMENT ET PROGRAMMATION DES ANIMATIONS :

EN MATERNELLE : UNE JOURNEE DE SENSIBILISATION LE MERCREDI SOUS FORME DE JEUX OU DE GRANDS JEUX


EN ELEMENTAIRE : UNE SEMAINE DE DECOUVERTE LE MIDI ET LE MERCREDI SOUS DES FORMES DIVERSES, JEUX OU DE GRANDS JEUX OU ATELIERS

MOIS	DROITS	ANIMATIONS
OCTOBRE	DES DROITS EN QUESTION DECOUVERTE DE LA C.I.D	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention des Francas 82 (vidéos, débats, échanges) • Utilisation de la malle pédagogique • Intervention de l'UNICEF sensibilisations aux droits des enfants • Quizz des droits des enfants • Coins de jeux : mistrigi, 7 familles, petit bac • GRANDS JEUX maternelle et élémentaire : on m'a volé mes droits/Jeux de l'oie
OCTOBRE et NOVEMBRE	DROIT A L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de création affiches, photos...pour la galerie des droits et/ou l'exposition de janvier • Journal des enfants • Débat sur un sujet d'actualité • Création d'un conseil Coopératif
NOVEMBRE 22 au 26	DROIT A L'ALIMENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers cuisine • KIM GOÛT
DECEMBRE	DROIT A L'EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au projet frimousse la poupée solidaire avec l'UNICEF • PARTICIPATION A LA GALERIE DES DROITS • Avant le 5 décembre envoi d'un bulletin de participation (un par groupe) et envoi des œuvres et de fiches de présentation • Découverte des œuvres des participants de la galerie sur le site enfants acteurs citoyens
JANVIER	DROIT A L'EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> • Grand jeu « l'école à travers le monde » • Jeux de réflexion , de logique, de stratégie • Quizz le droit à l'éducation • Exposition des œuvres de enfants • Correspondance avec les enfants d'une autre école
FEVRIER	DROIT A LA SANTE DROIT A LA PROTECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Quizz le droit à la santé et la protection • Grand jeu « l'hôpital en folie » • Visite ou interview de personnels de santé • Rencontre avec du personnel de la protection de l'enfance (CG)
MARS		Suite février
AVRIL	DROIT A UNE IDENTITE DROIT A LA FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Quizz droit à une identité, une famille, une vie privée • Grand jeu « la famille en péril » • Jeux des 7 familles • Portraits chinois • Création d'arbres généalogiques • Création de cartes d'identité
MAI ET JUIN	DROIT AU REPOS LOISIRS VACANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Quizz et petit bac droit au repos aux loisirs et aux vacances • GRAND JEU « Tous en vacances » • TOURNOIS • OLYMPIADES INTER ALAE

PLAN REZ DE CHAUSSEE



MENUS CANTINE




Castelnau
d'Estrétefonds

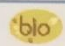



MENU DU RESTAURANT SCOLAIRE

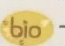

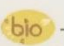


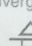








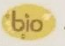

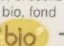

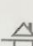
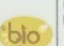
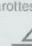
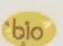

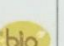



(TOUTE MODIFICATION DANS LES MENUS EST INDÉPENDANTE DE NOTRE VOLONTÉ)

Semaine n° 48



TOUJOURS CANTINE
 • BIO
 • LOCAL
 • DIVERSE
 • D'ÉQUILIBRE

Produit bio  Produit local  Fait maison 	INFO VIANDES Les viandes bovines sont des races à viande nées et élevées dans le sud-ouest : Blonde d'Aquitaine, Limousine, Aubrac ou Charolaise. Notre fournisseur propose des viandes labellisées Bleu-Blanc-Cœur. Le veau fermier est élevé sous la mère, l'agneau et le porc sont originaires du sud-ouest, Les volailles sont originaires de la région Midi-Pyrénées. Toutes les viandes et volailles servies à vos enfants sont à 100 % des viandes fraîches.	 <p style="font-size: 8px;">BLEU BLANC CŒUR OUI c'est la vie le goût de bien manger!</p>
---	---	---

LUNDI 29 NOVEMBRE	MARDI 30 NOVEMBRE	MERCREDI 1 DECEMBRE	JEUDI 2 DECEMBRE	VENDREDI 3 DECEMBRE
Salade de lentilles bio aux cornichons râpés et vinaigre de framboise  	MENU VÉGÉTARIEN	Salade de pommes de terre et œufs durs  	Duo de chou blanc et chou rouge émincés 	Salade d'endives et croûtons, vinaigrette au bleu d'Auvergne 
Poisson meunière	Poireaux émincés bio vinaigrette et amandes effilées grillées   	Filet de poulet à la crème de café (sauce maison)	Tajine de mouton à la cannelle et à l'orange  	Rôti de porc sauce moutarde (sauce maison)   
Epinards à la béchamel  	Risotto de riz et petit épeautre (riz bio, petit épeautre, brocolis bio, petits pois bio, navet bio, fond d'artichaut)  	Poêlée de légumes (haricots beurre, romanesco, poivrons frais, salsis) 	Semoule 	Flageolets (flageolets secs, oignons, carottes, lardons) 
Fromage 	Fromage	Fromage frais à tartiner 	Laitage 	Laitage
Fruit  	Fruit 	Fruit		

INFORMATIONS FAMILLES ALAE MERCREDI

Mercredis novembre/décembre



Mercredi 10 novembre

Activités mater:

- KimBall
- Jeux de sociétés

Activités élem:

- Thèque
- Jeux du miroir
- Parle avec tes mains
- Perles en folie

Mercredi 17 novembre

Activités mater:

- Projet nature
- Yoga
- Jeux de sociétés

Activités élem:

- Deviens un peintre
- Atelier cuisine
- Kim-goût
- Jeux de balles

Mercredi 08 décembre

Activités mater :

- Décore ton centre II
- Jeux collectifs

Activité élem :

- Être peintre, un travail d'équipe
- Création de Noël
- Bataille de balle de neige
- Crée ton petit sapin


Mercredi 24 novembre

GRAND JEU

AUTOUR DU

DROIT A

L'ALIMENTATION



Mercredi 01 décembre

Activités mater:

- Torball
- Décore ton centre I

Activités élem:

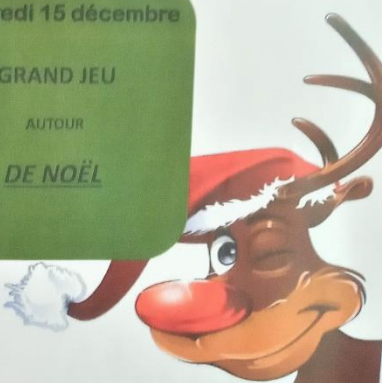
- Initiation : Lutte
- L'ABC de Noël en équipe
- Crée ton Olaf
- Couronne de Noël

Mercredi 15 décembre

GRAND JEU

AUTOUR

DE NOËL





Planning prévisionnel susceptible de modifications

INFORMATIONS FAMILLES ALAE

ALAE MIDI et SOIR maternelle

Danse

Jeux d'expression
Jeux collectifs
Jeux d'adresse

Modelage

Histoire
Marionnettes

Gymnastique

Perles à repasser

Planning prévisionnel susceptible de modifications

ALAE MIDI et SOIR élémentaire

Journal de 13h et de 17h
Peinture en folie

Relaxation
Yoga
Eveil musical

Lego Masters

Athlétisme
Kabbadi
TorBall
KimBall

Deviens un super héros

Football
Ultimate
Jeux de ballons

Planning prévisionnel susceptible de modifications